



IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

La Lettre

Mai 2022

www.irsem.fr

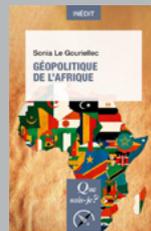
[VIE DE L'IRSEM \(p. 1\)](#)

Dernières publications de l'IRSEM, Le Collimateur (le podcast de l'IRSEM), Ouvrages publiés par les chercheurs, Prix, Événements, Actualité des chercheurs, Actualité des chercheurs associés et des doctorants résidents

[VEILLE SCIENTIFIQUE \(p. 25\)](#)

Chine, États-Unis/Ukraine

[BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE \(p. 28\)](#)



[À VENIR \(p. 29\)](#)

VIE DE L'IRSEM

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE L'IRSEM



Strategic Brief No. 38 – 3 mai.

« [China's Drone Mania](#) », par Loro HORTA, 2 p.

In recent years China has made significant progress in the development and fielding of military drones. In late September 2021 China hosted the Zhuhai air show after an interruption of 3 years due to the COVID pandemic. Chinese state media gave extensive coverage to the country's drone industry.



Étude n° 93 – 5 mai.

« [La latence nucléaire du Japon : un levier diplomatique à double usage ?](#) », par Timothée ALBESSARD, 138 p.

En dépit de divers obstacles juridiques, politiques et techniques à une éventuelle prolifération nucléaire du Japon, l'archipel dispose de capacités nucléaires latentes liées à la dualité de sa politique de retraitement du plutonium et de son programme spatial. Ces capacités, de même que les déclarations de hauts responsables politiques japonais et les doutes fréquents du Japon vis-à-vis de la dissuasion élargie des États-Unis, entretiennent l'idée d'une politique du seuil selon laquelle Tōkyō conserverait les moyens de se doter ultimement d'une capacité de dissuasion propre, prête à prendre le relais en cas d'échec de l'alliance avec les États-Unis face aux pressions grandissantes de la Chine et de la Corée du Nord.

Si l'absence d'un programme nucléaire militaire et de décisions politiques prises en ce sens empêche de parler d'une véritable stratégie de nuclear hedging de la part du Japon, on peut cependant estimer qu'il existe, face aux crises et aux tensions régionales, une utilisation politique par Tōkyō de cet état de fait (« le Japon dispose de capa-

cités nucléaires latentes »), visant à pousser les États-Unis à renforcer leurs garanties de sécurité tout en traçant une ligne rouge implicite pour Pékin et Pyongyang, par le rappel du potentiel de prolifération du Japon.



Brève stratégique n° 39 – 6 mai.

« [La "cobelligérance", ou quand un État devient-il partie à un conflit armé ?](#) », par Julia GRIGNON, 2 p.

Bien que la notion de « cobelligérance » ne soit pas consacrée en droit des conflits armés, elle pose la question du moment, ou du seuil, à partir duquel le soutien apporté par un ou des État(s) à un autre dans sa lutte contre un ennemi commun en font une ou des partie(s) à ce conflit armé. Dans le cas de la guerre en Ukraine, le soutien apporté par un grand nombre d'États à Kyiv, notamment au travers de la livraison d'armes, ne fait pas de ces États des « cobelligérants ».



Strategic Brief No. 39 – traduction.

« ["Co-belligerency" or when does a State become a party to an armed conflict?](#) », by Julia GRIGNON, 2 p.

Although the concept of "co-belligerency" is not enshrined in the Law of Armed Conflict, it raises the question of the moment in time, or the threshold, at which the support given by one or several State(s) to another in its fight against a common enemy makes them party to that armed conflict. In the case of the war in Ukraine, the support given by a large number of States to Kyiv, particularly through arms transfers, does not make these states "co-belligerents".



Strategic Brief No. 35 – traduction.

« [War in Ukraine and the rules governing the conduct of hostilities under the Law of Armed Conflict](#) », by Julia GRIGNON, 2 p.

Whereas civilian objects shall never be the object of attack, there is no conflict that does not cause damage to them nor loss of civilian life. What constitutes a target under the Law of Armed Conflict? And how does the law deal with incidental damages? This brief answers these questions through the prism of current events in Ukraine.



Strategic Brief No. 40 – 12 mai.

« [Sudan foreign policy after the coup: Military-led, security-focused, and aligning with Russia?](#) », by Anne-Laure MAHÉ, 2 p.

Sudan's recent foreign policy moves demonstrate an increasing alignment with Russia and a pull away from the US and European partnerships that the transitional authorities had developed since 2019. This is one of the consequences of the October 2021 coup: having ousted its civilian partners from power, the military faction has pursued a security-focused foreign policy that aims to further entrench its power.



Strategic Brief No. 36 – traduction.

« [Interpreting the Emirati and Saudi Refusal to Side with the "West" on The War in Ukraine](#) », by Fatiha DAZI-HÉNI, 2 p.

The non-alignment of the United Arab Emirates (UAE) and Saudi Arabia with the "West" led by the United States to sanction Russia in the war against Ukraine represents an act of defiance against the American ally and its President. In the wake of the surging energy prices, exacerbated by the war in Ukraine, Abu Dhabi and Riyadh are seizing the reconfiguration of the international order to defy Washington by openly displaying their desire to diversify strategic partnerships.



Étude n° 94 – 19 mai.

« [L'extrémisme islamiste au nord du Mozambique : terrorisme et insécurité à Cabo Delgado](#) », par Régio CONRADO, 50 p.

Le phénomène terroriste qui touche le Mozambique depuis octobre 2017 est un phénomène nouveau non seulement dans ce pays, mais aussi pour toute la région de l'Afrique australe, à l'exception de la République démocratique du Congo. Parmi les enjeux posés par cette violence se trouve l'explication des causes de son émergence et de ses évolutions. Cette étude propose une analyse des causes du phénomène terroriste au Mozambique ainsi que de sa structuration et de ses dynamiques récentes. Elle montre que l'apparition des violences est liée à des processus d'exclusion sociale et économique d'une partie de la population au nord du pays, en particulier les jeunes.

Ces processus s'enracinent entre autres dans la structure historique de l'État et du régime politique mozambicain, né de la guerre de libération nationale et de la guerre civile, ainsi que dans l'insertion du pays dans les échanges économiques mondiaux. En effet, l'intérêt de puissances et entreprises étrangères pour les ressources naturelles du pays a contribué à déstabiliser les équilibres sociaux, économiques et politiques de certaines régions du Mozambique. Cette trajectoire historique de l'État mozambicain explique également en partie la tournure prise par les événements, notamment les difficultés rencontrées par les forces armées pour lutter contre les groupes terroristes. C'est avec l'appui de puissances étrangères, comme le Rwanda, que l'État mozambicain est parvenu en partie à juguler le phénomène.



Note de recherche n° 127 – 23 mai.

« [Les Japonais et leurs Forces d'autodéfense aujourd'hui](#) », par Marjorie VANBAELINGHEM et Alice ORTEGA, 25 p.

Le Japon est aujourd'hui la cinquième puissance militaire conventionnelle mondiale mais il n'a pas d'armée. Les Forces d'autodéfense japonaises, créées à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, ne peuvent pas être considérées comme telle. Cette note envisage ce paradoxe sous les angles de la relation de ces forces à la société japonaise et de l'impact de leur image sur la politique de défense. Pour cela, nous remontons aux origines du statut des FAD, considérons leurs caractéristiques et les limites actuelles à leur développement et étudions le décalage entre leur image, leurs missions et prérogatives et le contexte géostratégique de 2022. L'image des FAD auprès de la population japonaise se révèle en effet être un facteur déterminant pour comprendre la permanence de ce statut paradoxal, et sa construction est analysée à la lumière de l'opinion publique, de la politique de communication officielle mais aussi de l'influence d'acteurs extérieurs, comme l'armée américaine.



Breve stratégique n° 41 – 25 mai.

« [La guerre en Ukraine : un révélateur des interdépendances spatiales entre puissances occidentales et Russie](#) », par Charles JOSEPH, 2 p.

Le 24 février 2022, le déclenchement d'une attaque armée de la Russie en Ukraine a

provoqué une véritable onde de choc sur la scène internationale. Parallèlement, elle a mis en évidence le poids de la dépendance réciproque dans le domaine spatial civilo-militaire entre les Occidentaux et les Russes.



LES CHAMPS DE MARS, revue d'études sur la guerre et la paix, n° 35.

« [Environnement et défense](#) », dirigé par Adrien ESTÈVE et Lucile MAERTENS.

Les conditions environnementales et climatiques constituent des éléments intemporels de la stratégie militaire. Les questions de topographie des sites et d'accès aux ressources vitales ou encore le rôle des circonstances météorologiques dans le déroulement des batailles montrent les liens historiques entre actions militaires et environnement. De même, des recherches scientifiques et militaires ont depuis longtemps tenté d'utiliser la nature comme arme, contribuant, par ailleurs, au développement d'un discours catastrophiste sur l'environnement. Cependant, si les préoccupations militaires en matière d'environnement et de climat ne sont pas récentes, nous observons un renouvellement de cet intérêt à partir de la fin de la guerre froide, dans un contexte marqué par d'importantes réformes organisationnelles du secteur de la défense et de nouveaux impératifs de transition écologique. À partir des années 1980, et de manière croissante dans les années 1990, les réflexions des états-majors et des administrations centrales en matière d'environnement, aux États-Unis et au Royaume-Uni en particulier, se sont multipliées. Plus récemment, les stratégies nationales militaires de développement durable, le développement de la géostratégie de l'environnement ou les tentatives d'anticipation des risques climatiques témoignent d'une intensification de l'appropriation de l'environnement et du climat par le monde de la défense.

S'adressant tant à une audience académique qu'au secteur de la défense, ce numéro « Environnement et défense » revient sur cet agenda qui n'est certes pas inédit mais en transformation, notamment en raison des évolutions récentes de la crise environnementale et climatique mondiale. Il dresse un bilan d'une littérature foisonnante tout en valorisant les dernières études menées dans la recherche francophone. Il s'appuie en particulier sur le groupe de travail « Environnement et climat » de l'Association pour les études sur la guerre et la stratégie (AEGES) qui propose un espace de dialogue interdisciplinaire, contribuant à l'exploration des aspects environnementaux des questions de défense. Plus précisément, ce

numéro s'articule autour d'un double questionnement visant à mettre en miroir les effets des questions environnementales sur les pratiques militaires et l'influence du monde de la défense sur l'environnement.

LE COLLIMATEUR

LE PODCAST DE L'IRSEM



Rediffusion – 3 mai.

« [L'Arabie saoudite, entre conflits de famille et grande stratégie au Moyen-Orient](#) », avec Fatih DAZI-HÉNI et Alexandre JUBELIN, 1 h 35.

Quelques jours après l'annonce d'un cessez-le-feu par l'Arabie saoudite de ses frappes au Yémen, « Le Collimateur » rediffuse l'épisode du 30 mars 2021 sur l'histoire longue du royaume saoudien et les origines de la guerre, avec [Fatih Dazi-Héni](#), chercheuse Golfe – Moyen-Orient à l'IRSEM, et auteur de *L'Arabie saoudite en 100 questions* (Taillandier).

5:30 Rappels historiques sur l'émergence d'une Arabie indépendante depuis le pacte passé entre la dynastie Séoud et la mouvance wahabbiste au XVIII^e siècle.

13:00 Occupation ottomane et unification du royaume par Ibn Séoud à l'aide des Britanniques après la Première Guerre mondiale avec les débuts de l'exploitation pétrolière.

19:30 Alliance préférentielle avec les États-Unis et les premiers conflits de succession.

34:00 Dernier chapitre de la monarchie saoudienne à partir de la montée sur le trône du roi Salman en 2005 et le choix de son fils Mohamed Ben Salman pour lui succéder.

48:00 Place de l'Arabie saoudite au Moyen-Orient face à ses rivaux : l'Iran et les Frères musulmans

54:30 Émergence d'Al-Qaeda.

1:04:00 Printemps arabes à partir de 2011.

1:10:00 Guerre au Yémen en 2015.

1:18:00 Évolution de la relation avec les États-Unis, notamment dans le contexte de l'assassinat de Jamal Kashoggi en 2018.



Épisode 153 – 10 mai.

« [La France face à l'espionnage chinois](#) », avec Antoine IZAMBARD et Alexandre JUBELIN, 1 h 03.

Antoine Izambard est journaliste au magazine *Challenges* et coauteur avec Franck Renaud de *Trahisons à la DGSE* (Stock, 2021).

2:30 La genèse de l'enquête et l'histoire d'Henri en Chine.

24:30 La DGSE et le procès.

29:30 Le retard français sur le renseignement chinois.

38:00 La montée des opérations offensives chinoises et leur panel de méthodes.

49:00 Points de comparaison avec les opérations russes et américaines.

56:00 La montée en puissance du renseignement français et ses limites.



Têtes chercheuses #15 – 13 mai.

« [On the Toxicity of the 'Warrior' Ethos](#) », avec Ryan NOORDALLY et Alexandre JUBELIN, 31 mn.

Ryan Noordally, sous-officier dans la Royal Artillery britannique, parle de son article paru en 2020 sur le site [Wavell Room](#).



Épisode 154 – 17 mai.

« [La marine russe, du Koursk au Moskva : Les armes à l'épreuve de la guerre d'Ukraine #3](#) », avec Alexandre SHELDON-DUPLAIX et Alexandre JUBELIN, 1 h 53.

Alexandre Sheldon-Duplaix, analyste naval et historien, est coauteur avec Stéphane Gallois de *Flottes de combat*.

6:00 Dimensions et philosophie de la marine soviétique puis russe.

15:00 La crise de la décennie 1990.

28:00 La perte du *Koursk* et ses conséquences.

38:00 Les coupes et la remontée en puissance des années 2000.

47:30 La guerre de 2014 et ses conséquences.

53:45 La flotte de la mer Noire et son entrée en action dans le conflit.

1:03:00 Le rôle de la Turquie et la fermeture des détroits.

1:15:00 Le naufrage du *Moskva* et ses enseignements.

1:40:40 Les conséquences stratégiques sur le conflit.



Rediffusion – 20 mai.

« [Top Gun](#) » de Tony SCOTT (1986), par Tony MORIN, 15 mn.

À l'occasion de la sortie au cinéma de *Top Gun : Maverick*, « Le Collimateur » rediffuse l'épisode 18 de « Dans le bunker » (15 avril 2020) consacré à *Top Gun* (1986) où le capitaine Tony Morin, de l'armée de l'air, recommande ce classique des classiques des films d'aviation.



Épisode 155 – 24 mai.

« [Vendre des armes, et après ?](#) », avec Emma SOUBRIER, Julien MALIZARD et Alexandre JUBELIN, 1 h 32.

Emma Soubrier est chercheuse invitée à l'Arab Gulf States Institute à Washington et l'auteur du rapport *Weaponized storytelling à la française: Demystifying France's narratives around its arms export policies* ; Julien Malizard est titulaire adjoint de la chaire « Économie de défense » de l'IHEDN.

- 4:00 La France dans le marché mondial des armes.
- 14:15 Transparence et opacité des ventes d'armes françaises.
- 32:00 L'autonomie stratégique et ses ambiguïtés.
- 53:30 Cas d'études : la Russie et les Mistral.
- 1:04:00 Exportations d'armes françaises et conflits.
- 1:22:15 L'Ukraine et le changement d'image des exportations d'armes.



Épisode 156 – 27 mai.

« [L'artillerie, reine des batailles ? : Les armes à l'épreuve de la guerre d'Ukraine #4](#) », avec Ryan NOORDALLY et Alexandre JUBELIN, 45 mn.

Ryan Noordally est sous-officier dans la Royal Artillery britannique.

- 4:00 L'artillerie, essai de définition.
- 12:15 L'artillerie russe et sa réputation.
- 19:00 L'état des lieux de l'artillerie ukrainienne.
- 27:30 Y a-t-il un vainqueur à la bataille d'artillerie ?
- 34:00 L'apport occidental et ses bénéfices opérationnels.



Épisode 157 – 31 mai.

« [La guerre civile syrienne et ses dégâts](#) », avec Enora CHAME et Alexandre JUBELIN, 1 h 22.

Enora Chame, officier dans l'armée de l'air et de l'espace, et l'auteur de *Quand s'avance l'ombre* (Mareuil éditions, 2022).

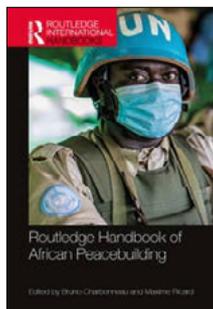
- 2:00 Un parcours militaire.
- 11:30 Premiers contacts avec la Syrie.
- 20:15 Les printemps arabes depuis New York.
- 31:00 Bachar al-Assad et le déclenchement de la rébellion.
- 36:00 Le retour vers la Syrie.
- 47:00 Le rôle des observateurs.
- 53:00 Missions et traumatismes.
- 1:10:30 Identifier et apprivoiser le danger.



Pour ne rien manquer de nos dernières diffusions, [ABONNEZ-VOUS !](#)

Retrouvez tous les épisodes sur Soundcloud, Deezer, Spotify, Itunes et irsem.fr.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES CHERCHEURS



Bruno CHARBONNEAU et Maxime RICARD, *Routledge Handbook of African Peacebuilding*, Abingdon et New York, Routledge, 31 mai 2022, 308 p.

Africa lies at the centre of the international community's peacebuilding interventions, and the continent's rich multitude of actors, ideas, relationships, practices, experiences, locations, and contexts in turn shapes the possibilities and practices of contemporary peacebuilding. This timely new handbook surveys and analyses peacebuilding as it operates in this specifically African context.

The book begins by outlining the evolution and the various ideologies, conceptualizations, institutions, and practices of African peacebuilding. It identifies critical differences in how African peacebuilders have conceptualized and operationalized peacebuilding. The book then considers how different actors sustain, construct, and use African infrastructure to identify and analyse converging, differing, or competing mandates, approaches, and interests. Finally, it analyses specific thematic issues such as gender, justice, development, democracy, and the politics of knowledge before ending with in-depth analyses of case studies drawn from across the continent.

Bringing together an international line-up of expert contributors, this book will be an essential read for students and scholars of African politics, post-conflict reconstruction, security, and peace and conflict studies.

PRIX

Prix du livre Recherche sur le journalisme.



Le 12 mai, aux 15^e Assises du Journalisme de Tours, [Maxime Audinet](#) a remporté le [prix du Livre Recherche sur le journalisme](#) pour *Russia Today (RT): Un média d'influence au service de l'État russe* (INA éditions, 2021).

Prix de thèse.



Le 18 mai 2022, [Thibault Delamare](#) a reçu le prix de thèse « Droit et relations internationales » lors de la cérémonie de remise des prix de la faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence.

ÉVÉNEMENTS

4 mai : Table ronde « La présence avancée renforcée de l'OTAN (eFP). Entre logiques de socialisation, pratiques de différenciation et stratégie de dissuasion » avec le Centre Thucydide et l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Le 4 mai s'est tenu au Centre Thucydide un séminaire en présentiel et en distanciel ayant pour thème : « La présence avancée renforcée de l'OTAN (eFP), entre logiques de socialisation, pratiques de différenciation et stratégie de dissuasion ».

La présence avancée renforcée de l'OTAN a été créée à l'occasion du sommet de Varsovie en 2016. Son lancement fait suite à l'annexion illégale de la Crimée par la Russie et au déclenchement de la guerre dans la région ukrainienne du Donbass. Composée de quatre bataillons multinationaux d'environ 1 000 hommes, dirigés par quatre nations-cadres (Allemagne, Canada, États-Unis et Grande-Bretagne), cette force est déployée dans les pays baltes et en Pologne et a pour but de prévenir toute agression russe contre les membres de l'OTAN.

Six ans après son lancement, et alors que la Russie a déclenché une guerre contre l'Ukraine, ce séminaire revient sur la genèse de cette mission et sur son évolution. Il s'agit d'interroger les processus décisionnels ayant conduit à sa formation à travers l'étude des configurations d'acteurs et les éventuelles tensions dans le partage des tâches. Dans une perspective comparative, la réflexion porte sur une analyse croisée des quatre bataillons afin de faire ressortir les différentes modalités de mise en œuvre de l'eFP et de questionner le caractère dissuasif de la mission. Enfin, l'eFP ayant été lancée pour faire face aux actions du gouvernement russe en Ukraine, le séminaire questionne les éventuelles adaptations de la doctrine stratégique et du dispositif militaire russe.

Après une introduction de [Jean-Vincent Holeindre](#), directeur scientifique de l'IRSEM et professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, qui a souligné la nécessité de réfléchir à la résilience de l'OTAN et d'inscrire son action dans le temps long du conflit russo-ukrainien, la première communication de Christelle Calmels est revenue sur l'implication de la France dans le processus décisionnel relatif à la mise en place de l'eFP. Dans un contexte d'annexion illégale de la Crimée par la Russie, un groupe de pays d'Europe centrale et orientale, Bucharest Nine, émerge en 2014 afin de promouvoir un renforcement de la présence de l'OTAN dans la région. Si celui-ci est soutenu par les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne, la France se

montre plus prudente à l'égard de ses recommandations. Elle craint alors un détournement des forces françaises déjà sous forte pression opérationnelle, et ne considère pas la Russie comme une menace conventionnelle directe au milieu des années 2010. Le pays s'engage ainsi de manière réticente dans l'aggiornamento post-Crimée, comme en témoignent les négociations difficiles relatives à eFP au sein de l'OTAN. Si la France refuse de devenir nation-cadre en 2016, elle finit néanmoins par accepter de contribuer aux bataillons multinationaux dirigés par le Royaume-Uni et l'Allemagne, respectivement en Estonie et en Lituanie. Sa communication stratégique relative à eFP se caractérise alors par une certaine discrétion et un rappel des principes de l'Acte fondateur OTAN-Russie, jusqu'à l'aggravation des tensions avec la Russie débouchant sur l'invasion de l'Ukraine en février 2022. Depuis, la France s'affiche comme l'un des alliés les plus proactifs en matière de contribution aux mesures de réassurance de l'OTAN, allant jusqu'à proposer de devenir nation-cadre d'un « eFP-like » en Roumanie. Il s'agit désormais d'observer si ce changement de posture est seulement conjoncturel ou s'inscrit dans la longue durée.

La seconde communication d'[Amélie Zima](#) visait à interroger les limites et les apports de la dissuasion conventionnelle en prenant l'eFP comme étude de cas. La création de l'eFP a résulté des limites de la posture de défense de l'OTAN sur le flanc Est, qui se sont révélées plus criantes après l'annexion illégale de la Crimée par la Russie. Pour renforcer le flanc Est, l'OTAN et ses pays membres ont fait le choix de la dissuasion multilatérale. Cette option renforce la légitimité de l'eFP en associant le plus grand nombre de nations possible tout en facilitant le processus de décision, et la potentielle activation de l'article 5, la clause de sécurité collective de l'OTAN, puisque si une attaque devait toucher un bataillon de l'eFP, de nombreuses nations seront concernées et pas uniquement les pays du flanc oriental. De fait, le multilatéralisme assure la crédibilité politique et affirme l'unité de l'OTAN. Cependant le multilatéralisme n'est pas forcément le cadre d'action le plus adéquat pour une activité de défense. Si certains pays participants estiment que cela affecte l'efficacité des troupes et que le multilatéralisme est plus adapté aux missions de maintien de la paix, d'autres jugent que l'eFP permet de renforcer l'interopérabilité des troupes des pays membres. De plus, le caractère multinational est maîtrisé par le fait que les nations-cadres, qui dirigent les bataillons, sont les mêmes depuis le lancement de l'activité, ce qui crée une stabilité. En outre, le caractère multinational encourage aussi la socialisation des troupes qui s'opère par le biais des entraînements mais aussi de compétitions

sportives. Pour les nations participantes, l'eFP est considérée comme une activité pertinente à plus d'un titre car elle est l'une des rares au sein de l'OTAN qui permet de travailler la réactivité ainsi que de tester de nouvelles procédures et des matériels. Pour les soldats non familiers de l'environnement des pays baltes et de la Pologne, l'eFP est aussi un moyen de s'acclimater à un environnement géographique et climatique différent. Enfin, l'eFP est une activité évolutive, ce qui est intrinsèque aux activités de dissuasion afin de maintenir leur crédibilité, dont la conclusion n'est pas envisagée. D'une part la hausse des tensions sur le flanc Est, à la suite de l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022, a conduit à un renforcement du nombre de troupes sur le flanc oriental. D'autre part, le stationnement de troupes a créé un réseau de liens complexes et profitables entre nations-hôtes et nations-cadres, ce qui complexifiera la conclusion de l'activité et l'éventuel retrait des troupes. La conclusion de l'activité soulèvera aussi la question de la présence OTAN sur le territoire des nations-hôtes dont il est peu probable qu'elles souhaiteront revenir à la situation antérieure au déploiement de l'eFP.

Le débat qui a suivi les présentations, modéré par [Maud Quessard](#), directrice de domaine à l'IRSEM, a porté entre autres sur les évolutions de l'eFP depuis les débuts de l'invasion russe en Ukraine, la coopération OTAN-UE, la relation OTAN-Russie ainsi que les menaces hybrides.

Amélie ZIMA
Postdoctorante

8-20 mai : Mission dans le Golfe et au Moyen-Orient.



Jean-Baptiste Jeangène Vilmer et Fatiha Dazi-Héni avec le général Ahmed Ali Assiri, secrétaire à la Défense adjoint pour les Affaires stratégiques, au ministère de la Défense saoudien.

Du 8 au 20 mai 2022, le directeur de l'IRSEM, [Jean-Baptiste Jeangène Vilmer](#), et la chercheuse Golfe, [Fatiha Dazi-Héni](#), étaient en mission dans cinq pays de la région (Arabie saoudite, Émirats arabes unis (EAU), Qatar, Koweït, Jordanie) pour faire connaître l'IRSEM, identifier ses homologues au sein des ministères de la Défense et des think tanks et centres de recherche locaux, évaluer le potentiel de collaboration, et discuter de sujets de fond dont la guerre en Ukraine, la manière dont les États-Unis et l'Europe sont perçus, et la situation régionale (Yémen, Iran, Syrie, acteurs non étatiques).

Ils ont notamment rencontré :

- en Arabie saoudite : au ministère de la Défense, le secrétaire à la Défense adjoint pour les Affaires stratégiques ; la National Defense University ; le Prince Sultan Defense Studies and Research Center (PSDSARC). Et également des centres civils : King Faisal Center for Research and Islamic Studies (KFCRIS) ; International Institute for Iranian Studies (RASANA) ; Gulf Research Center (GRC).

- aux Émirats arabes unis (EAU) : Emirates Center for Strategic Studies and Research (ECSSR) à Abu Dhabi ; National Defense College (NDC) à Abu Dhabi ; B'huth : Dubai Public Policy Research Centre.

- au Qatar : conseiller à la sécurité nationale ; Strategic Studies Center ; Doha Institute.

- Koweït : National Security Bureau (NSB) ; Renaissance Research ; éditeur du *Kuwait's Times* ; conseillère de la porte-parole du Parlement ; conseiller à l'ambassade d'Ukraine au Koweït ; Centre français de recherche de la péninsule Arabique (CEFREPA).

- Jordanie : Arab Institute for Security Studies ; Etana Syria ; Conseillers du roi à la Cour royale hachémite.



Jean-Baptiste Jeangène Vilmer avec Alanoud al Sabah, directrice du National Security Bureau (NSB) à Koweït.

9 mai : Webinaire « Nouvelles technologies militaires et puissances démocratiques : *Embodied medicine* et santé du militaire », avec Marion TROUSSELARD, médecin chef des services, Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA).



La 9^e séance du séminaire [en ligne] « Nouvelles technologies militaires et puissances démocratiques », organisé par [Océane Zubeldia](#) (IRSEM) et Pierre Bourgois (Université catholique de l'Ouest, Angers), a eu lieu le 9 mai 2022. Dans ce cadre le professeur agrégé de neurosciences et de sciences cognitives de l'École du Val de Grâce, Marion Trousselard, médecin chef des services à

l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA), est intervenue sur « *Embodied medicine* et santé du militaire ».

Elle a ancré son intervention sur la question de l'adaptation de l'homme à son environnement et sur son intolérance à l'incertitude, intolérance qui le conduit à faire des prédictions plus ou moins efficaces en fonction de l'ajustement cognitif et émotionnel. Ainsi, elle a inscrit ses propos dans la théorie de l'énaction à savoir si l'individu « donne forme à son environnement », il est aussi « en même temps façonné par lui » (H. Maturana & F.J. Varela, *Autonomie et connaissance : essai sur le vivant*, Éd. du Seuil, Paris, 1989).

Dans le cœur de son développement, riche en exemples et issus des travaux menés par son équipe à l'IRBA, l'intervenante a mis en avant plusieurs idées forces.

À ce titre, elle a souligné le facteur stress comme fonction d'adaptation nécessaire à l'insertion de l'homme dans un environnement inhabituel, notamment le milieu militaire opérationnel. Partant de ce constat, l'individu doit donc s'adapter et anticiper au mieux les événements futurs. Ainsi, la prise de décision dans un environnement instable, et de plus en plus complexe, favorise des erreurs de raisonnement pouvant se répercuter sur la décision et l'action, puis par ricochet mettre à mal ses valeurs et son éthique et sa santé.

Selon Marion Trousselard, nos rapports aux environnements nouveaux incluent le corps, susceptible de s'adapter au contexte militaire opérationnel. Cette place du corps s'appuie notamment sur le rôle de la « proprioception » qui participe à son « agentivité », définie comme le fait de se vivre acteur de ses propres actions permettant un équilibre physique et mental. Elle a pris pour exemple les travaux scientifiques menés sur l'activité humaine dans cet environnement isolé et confiné, voire extrême et inhabituel que constituent les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.

Ensuite, l'intervenante a porté la réflexion sur comment renforcer les compétences « énactives » (l'acte d'apprendre en situation) des professions dites à risque (militaires, gendarmes, soignants). Si la méditation est un entraînement pour renforcer ces compétences, la technologie offre également des pistes pertinentes en ce qu'elle permet de stimuler les informations du corps pour favoriser une meilleure gestion du stress opérationnel. Parmi les technologies en développement, citons biofeedback, la sonification, la réalité virtuelle, ou encore la pratique du sport immersif.

Le Pr Marion Trousselard a conclu ses propos en proposant une définition concise de l'*embodied medicine*, centrée sur l'usage de technologies avancées dont l'objectif est d'améliorer la santé et le bien-être du militaire, et d'être plus adapté à ses besoins. Le champ des efforts est encore vaste, mais ces voies d'optimisation de l'adaptation sont prometteuses.

Charles JOSEPH
Assistant de recherche

10 mai : Séminaire Jeunes Chercheurs.



Mardi 10 mai 2022 s'est tenu le séminaire Jeunes Chercheurs de l'IRSEM, modéré par le directeur scientifique de l'Institut, le professeur [Jean-Vincent Holeindre](#). D'un format spécial, cette séance était divisée en deux parties : dans un premier temps, le séminaire était animé par Iris Marjolet, qui a présenté ses travaux sur la diplomatie militaire chinoise en Amérique latine. Dans une seconde partie, le professeur des universités Frédéric Charillon, ancien directeur de l'IRSEM, a présenté son ouvrage nouvellement paru : *Guerres d'influence : les États à la conquête des esprits* (Odile Jacob, 2022).

Iris Marjolet, doctorante en fin de thèse à l'INALCO, a donc ouvert le séminaire en présentant sa recherche, intitulée « La diplomatie militaire chinoise en Amérique latine, 1998-2021 ». Porté par plusieurs terrains en Chine espacés de plusieurs années, le travail se veut tout d'abord une discussion du concept chinois de « diplomatie militaire » – ou tout du moins comment les Chinois « conceptualisent » cette notion. En effet, le choix des bornes chronologiques répond à une inflexion claire dans la politique extérieure et de défense chinoise, l'étude débutant en 1998, date de parution du Livre blanc chinois dans lequel figure pour la première fois l'expression de diplomatie militaire. Le choix de l'Amérique latine comme étude de cas, et tout particulièrement l'Argen-

tine et le Chili (pays dans lesquels la doctorante a prévu d'effectuer un terrain prochainement) permet de mettre en lumière la proactivité de la Chine en matière de diplomatie militaire, diplomatie dans laquelle se combinent logiques politiques comme économiques. Ainsi, la thèse est motivée par plusieurs questions de recherche : comment les Chinois conceptualisent-ils la notion de diplomatie militaire, et peut-on parler en conséquence d'une « spécificité chinoise » en la matière ? Que nous dit l'étude des Livres blancs et documents officiels de l'Armée populaire de libération (APL) de la transparence de cette dernière, mais également de sa relative autonomie en tant qu'institution du pouvoir chinois, notamment dans la formulation de la diplomatie militaire ? La doctorante se livre ainsi à une étude linguistique inductive afin d'aborder le concept de « pouvoir discursif » de l'APL, répondant à sa prise d'influence sur les deux dernières décennies.

L'espace latino-américain en tant qu'étude de cas permettra de mettre en lumière ces logiques, dans un terrain plus accessible que les institutions gouvernementales chinoises. En effet, la discussion suivant la présentation sera l'occasion de revenir sur la question des terrains difficiles, et notamment de la difficulté d'accéder aux sources pour un chercheur spécialisé sur la Chine, et *a fortiori* sur l'APL.

Frédéric Charillon, principal discutant de la présentation d'Iris Marjolet, a rappelé l'intérêt de la distinction faite par cette dernière entre diplomatie de défense et diplomatie militaire, et pointé les importants enjeux théoriques comme empiriques portés par le travail. En effet, la Chine est un des rares pays qui développent aujourd'hui une « Grande Stratégie », dans laquelle s'inscrit par exemple la diplomatie militaire vis-à-vis de l'Amérique latine. Un important effort de réflexion stratégique est à l'œuvre en Chine de nos jours (*Belt and road initiative*, publication de Livres blancs, travail de définition et de popularisation de concepts...). La désignation d'une « spécificité chinoise » est donc particulièrement intéressante. Le Pr Charillon a évoqué l'hybridité du travail, et la difficulté à classer ce dernier en matière de champ disciplinaire : en effet, la méthode adoptée par la doctorante, sinisante, rapproche le travail des *area studies*, bien que les concepts employés l'inscrivent définitivement dans le champ des Relations internationales.



Après avoir discuté les travaux d'Iris Marjolet, Frédéric Charillon a pris la suite du séminaire pour une seconde partie consacrée à la présentation de son ouvrage *Guerres d'influence : les États à la conquête des esprits*. Le livre, dont la sortie a été retardée en raison de la pandémie, s'inscrit dans un contexte académique

de vifs débats sur les « stratégies d'influence », en particulier alors que le conflit ukrainien semble incarner le basculement de la guerre d'influence à la guerre. Dans un premier temps, cet ouvrage se veut un éclaircissement du concept d'influence, que l'auteur distingue notamment du *soft-power*. En effet, l'influence n'est pas synonyme de diplomatie publique, ou de rayonnement, confusion souvent effectuée en France. Répondant à la question de Joseph Nye, « comment faire changer le comportement d'un acteur sans utiliser la menace de la contrainte physique ? », l'auteur s'appuie sur une définition de l'influence par Johanna Siméant : « un processus de fabrication du consentement ou de l'obéissance, qui ne s'appuie pas en dernier recours sur la force mais sur un capital ». Ainsi, par cet ouvrage, l'auteur tient à démontrer que l'influence est un processus, une construction de confiance et de légitimité qui s'appuie sur des stratégies de temps long. L'influence est un moyen, pas une fin : ainsi, développer une stratégie d'influence nécessite d'avoir préalablement formulé des objectifs. L'auteur distingue trois types de *pratiques* de l'influence. Premièrement, celle des démocraties libérales, d'inspiration américaine : séduire, capter l'influence par un modèle de société, pour ensuite transformer l'adhésion à ce modèle en soutien politique. Ensuite, un modèle autoritaire, fondé sur une forme de *sharp power* : faire douter les citoyens des autres modèles de société, par exemple en dénigrant le modèle démocratique en relevant notamment ses paradoxes. Enfin, une pratique répandue parmi les monarchies du Golfe, celle de la « croyance rémunérée », s'appuyant sur des réseaux religieux associés à d'importants moyens financiers. Si le potentiel de séduction du modèle démocratique est fortement remis en cause depuis quelques années, chaque modèle est confronté à des limites plus ou moins importantes. Alors que Vladimir Poutine semble avoir balayé 20 ans de stratégies d'influence en Ukraine en déclenchant l'invasion, l'ouvrage peut nous apporter des éléments de réponse face aux interrogations suscitées par ce choix politique, notamment en ce qui concerne le rôle des stratégies d'influence.

Selim DOREL
Assistant de recherche

12 mai : Visite d'une délégation serbe.

Le jeudi 12 mai 2022, [Marjorie Vanbaelinghem](#), directrice adjointe, et [Amélie Zima](#), chercheuse OTAN, ont rencontré une délégation serbe invitée par l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Cette délégation était notamment composée de Branko Zivanovic, secrétaire d'État au ministère de la Défense, de Nina Mitic, ministre adjointe pour les droits de l'homme et des minorités et le dialogue social, du général Goran Radovanovic, recteur de l'Université de défense, et d'Aleksandar Markovic, député et président de la commission parlementaire pour la défense et les affaires intérieures. Marjorie Vanbaelinghem a présenté l'Institut à la délégation et discuté de ses similitudes avec l'Université de défense serbe avec le général Goran Radovanovic. Amélie Zima a ensuite proposé une analyse de la guerre en Ukraine et de ses implications pour l'OTAN et pour l'UE.

Théophile DRIEUX
Assistant de recherche

13 mai : Colloque « Prévention et lutte contre les trafics d'armes classiques : les enjeux et enseignements de la zone indopacifique », IRSEM/DGRIS.



Le vendredi 13 mai dernier, Édouard Jolly a organisé, en collaboration avec la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), la dixième édition du colloque annuel sur la prévention et la lutte contre les trafics d'armes classiques. Le thème cette année était les enjeux et enseignements de la zone indopacifique. Rassemblant une quinzaine d'intervenants français et internationaux, cet événement entièrement hybride a été l'occasion de nourrir la réflexion sur ces sujets et leurs enjeux connexes, afin de renforcer le dialogue entre experts ainsi que d'élaborer des propositions d'action.

La journée a été introduite par la directrice adjointe de l'IRSEM [Marjorie Vanbaelinghem](#) et par Bertrand Le Meur, directeur de la stratégie de défense, de la prospective et de la contre-prolifération à la DGRIS.

Ces propos liminaires ont été suivis par une première table ronde, modérée par l'ambassadeur Jean-Claude Brunet et consacrée à un état des lieux du trafic d'armes en Indopacifique et des efforts mis en place pour le combattre. Himayu Shiotani du Conflict Armament Research (CAR) y a présenté les enjeux du détournement d'armes et les moyens de lutter contre cette pratique. Directeur technique chez Expertise France, Benjamin Hautecouverture a quant à lui effectué un bilan de l'action de l'Union européenne en matière de régulation du commerce des armes classiques en Indopacifique. Marie-Pierre Arnold, représentante de l'Office des Nations unies contre les drogues et le crime (ONUDC), a ensuite décrit les menaces passées et futures corrélées aux trafics d'armes à feu en Asie. Enfin, Théò Bajon, chercheur associé à l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), a souligné la nécessité d'adopter une approche globale des questions de trafic d'armes et de munitions, en s'appuyant sur des exemples de la zone indopacifique.

Après la pause méridienne, le colloque a repris par une conférence plénière de Cyrille Poirier-Coutansais, directeur de recherche au Centre d'études stratégiques de la Marine (CESM). L'intervenant a souligné l'explosion des trafics par voie maritime et la facilité avec laquelle les flux financiers circulent, ce qui implique la mise en place de systèmes de contrôle et de surveillance à l'échelle des enjeux.

La seconde table ronde, dédiée aux enjeux spécifiquement maritimes du trafic d'armes en Indopacifique, a été modérée par [Marianne Péron-Doise](#), chercheuse à l'IRSEM. Les échanges ont permis d'évoquer des éléments très variés, à commencer par les efforts de *capacity-building* réalisés par l'Organisation mondiale des douanes, représentée par Andrew Reynolds. Par la suite, les caractéristiques du trafic d'armes en Somalie ont été décrites par le consultant Grégory Robin. David Atwood du Small Arms Survey a axé son intervention sur les enjeux de l'embargo des Nations unies sur les armes en provenance et à destination de la Corée du Nord. La dernière intervention de la table ronde était celle de Lydelle Joubert, experte de la piraterie à la fondation Stable Seas, qui a consacré ses propos à l'étude de la piraterie en Indopacifique et aux armureries flottantes.

À l'occasion d'une seconde conférence plénière, le Représentant permanent des Philippines auprès de l'Or-

ganisation des Nations unies Enrique Manalo s'est ensuite exprimé en duplex de New York. Il a présenté à l'auditoire sa perspective sur les sujets abordés au cours de la journée, en tant que président de la huitième Réunion biennale des États sur la mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies sur le trafic d'armes légères et de petit calibre.



En conclusion, [Édouard Jolly](#), chercheur à l'IRSEM, a rappelé les points saillants des interventions du jour. Il a notamment constaté que la tenue de ce colloque montrait un objet de recherche très récent, comme en témoignent tant la rareté des informations sur le trafic d'armes dans la zone que le manque d'homogénéité dans le traitement du commerce des armes entre les pays qui la composent.

Flavie CHALUMEAU
Assistante de recherche

13 mai : Colloque « La géographie militaire, un savoir stratégique pour les armées françaises depuis le XIX^e siècle », avec la Société de géographie et Sorbonne Université.



Le vendredi 13 mai s'est tenu le colloque, organisé par la Sorbonne Université, le commandement pour les opérations interarmées (CPOIA), le bureau géographie hydrographie océanographie météorologie (BGHOM), en partenariat avec l'IRSEM et la Société de géographie, sur « La géographie militaire, un savoir stratégique pour les armées françaises depuis le XIX^e siècle ». Réunissant universitaires et militaires, ce colloque représente un événement majeur dans les réflexions du champ de la géographie militaire, et s'inscrit dans la longue tradition d'échanges et d'enrichissement mutuel entre les institutions partenaires.

Depuis l'Antiquité, la géographie, science fondamentale de l'analyse du terrain et de l'environnement, joue un rôle essentiel dans l'élaboration de stratégies et de planification d'opérations militaires. La complexité des divers environnements, les nouvelles formes de conflits, les avancées technologiques et numériques ainsi que la situation géopolitique actuelle, rendent la géographie militaire d'autant plus pertinente, en tant qu'outil et savoir opérationnel et stratégique.

La journée a débuté par l'ouverture de Jean-Robert Pitte (secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques et président de la Société de géographie), par une allocution d'ouverture de Philippe Boulanger (professeur des Universités à Sorbonne Université), puis du colonel Arnaud de Vachon (BGHOM) et enfin par [Jean-Vincent Holeindre](#) (professeur des Universités, directeur scientifique de l'IRSEM). À cette occasion, il a rappelé la place de l'IRSEM dans la géographie militaire, se traduisant notamment par la présence de deux géographes au sein de l'équipe de recherche ([Angélique Palles](#), chercheur

« Énergie et matières premières », et [Florian Opillard](#) chercheur « Défense et société »), ainsi que du professeur Philippe Boulanger en qualité de président du conseil scientifique de l'Institut.

Cinq tables rondes se sont succédé au cours de cette journée. La première table ronde, présidée par Jean-Vincent Holeindre, a permis d'introduire l'importance de la géographie militaire, par une approche historique, en France depuis le XIX^e siècle. Nicolas Jacob (Service historique de la Défense) et Benoît Bodart (Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan) ont démontré l'importance et les enjeux du développement des techniques de cartographie. Le professeur Philippe Boulanger a ensuite abordé l'essor de la géographie militaire en tant que mouvement de pensée, discipline, comme outil de guerre et comme connaissance de l'ordre stratégique mondial. Enfin, Frédéric Saffroy (IRHiS) a présenté la coopération entre géographes, militaires et universitaires, en tant de guerre ou de paix.

La deuxième table ronde, modérée par Florian Opillard, s'est concentrée sur la géographie comme base des opérations militaires. À travers plusieurs exemples précis, le lieutenant-colonel Christophe Gué (armée de terre), le lieutenant-colonel Dr. Michael Alexander Hehn (BGIC/SHAPE), Alain Zumsteeg et Isabelle Messa (IGN), ont montré l'importance de l'utilisation de la géographie dans la planification d'opérations militaires.

Les intervenants de la troisième table ronde, le général de corps d'armée Michel Delion (conseiller du gouvernement pour la défense), le colonel Julien Derouetteau (chef de corps du 28^e Groupe géographique) et le lieutenant-colonel Samuel Grosjean (Établissement géographique interarmées), ont présenté l'importance de la géographie comme facteur de supériorité opérationnelle dans la guerre hybride de haute intensité, au service de la décision militaire, ou au niveau interarmées.

Les quatrième et cinquième tables rondes étaient dédiées à l'apport des nouvelles technologies géospatiales et de l'intelligence artificielle au sein de la géographie militaire. Les interventions de Micaléon Tonon (Airbus Defense and Space GEO), de Jean Caillé et d'Alexandre Papaemmanuel (Palantir), ont en ce sens montré l'enrichissement de la géographie militaire par les techniques d'imageries aériennes et satellitaires de plus en plus précises.

Enfin, la dernière table ronde a présenté la contribution des nouvelles technologies numériques (géovisualisation, géomatique, cartographie collective et analyse spatiale multi-échelle), grâce aux interventions de David Perlberg

(IGN), Jérémie Majerowick (Esri Europe), Jean-Philippe Morisseau (Hyvilo) et Nicolas Saporiti (Geo212).

Ce colloque succède à ceux de 2003 et de 2015 et témoigne de l'importance de la géographie militaire, tant au sein de la sphère militaire qu'au sein de la sphère universitaire. Il appelle à un approfondissement de ces thématiques de recherche à l'avenir, dans une collaboration renforcée entre la géographie militaire et les géographes du fait militaire.

Charlotte DUCRET
Assistante de recherche

16 mai : Lancement de la semaine des classes de défense.



Le 16 mai 2022, dans l'amphithéâtre Victor à Balard, a eu lieu le lancement de la semaine des classes de défense. Ce dispositif, destiné aux jeunes et mis en place conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère des Armées, en particulier de la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ), témoigne de la volonté de renforcer les liens entre les armées et la Nation. À travers une éducation à la citoyenneté et aux valeurs de la République, une culture de l'engagement et la rencontre avec des militaires, ce projet pédagogique et éducatif permet aux jeunes (pour les niveaux de 4^e et de 3^e principalement) d'acquérir une ouverture au milieu de la défense et de pouvoir construire leur orientation professionnelle.

En ouverture, le général Daniel Menaouine (directeur du service national et de la jeunesse), puis le colonel Stéphane Zugetta (sous-directeur des politiques en faveur de la jeunesse), ont souligné l'importance du développement de ce dispositif à l'échelle métropolitaine ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer.

La directrice du domaine « Défense et société » de l'IRSEM, [Anne Muxel](#), a ensuite pris la parole afin de présenter l'Étude prospective et stratégique dont elle a été

responsable, sur les impacts et les apports du dispositif des classes de défense dans le cadre du parcours scolaire et de citoyenneté des élèves. Cette étude, commanditée par la DSNJ, présente les résultats d'une enquête qualitative réalisée auprès d'élèves de collèges (194 jeunes, âgés de 14 à 16 ans) et des enseignants des classes de défense dans dix établissements scolaires répartis sur l'ensemble du territoire national et dans les outre-mer.

Cette demi-journée était organisée en deux tables rondes, composées de membres du corps enseignant et de militaires qui ont mis en place ce dispositif ou y participent. Lors de la première table ronde, portant sur les clés de la réussite d'une classe de défense, les intervenants ont pu présenter tour à tour leur expérience au sein de ce dispositif. La deuxième table ronde s'est concentrée sur le soutien, financier, matériel ou symbolique, permettant de renforcer le dispositif.

En 2022, les classes défense représentent plus de 500 classes sur l'ensemble du territoire national et comptent plus de 11 875 élèves.

Charlotte DUCRET
Assistante de recherche

17 mai : Visite d'une délégation algérienne.

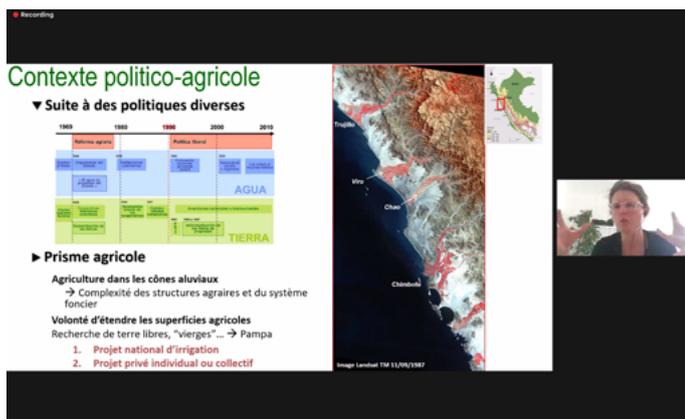


Le lundi 16 mai 2022, l'IRSEM a accueilli une délégation algérienne dans le cadre d'une activité franco-algérienne organisée par la DGRIS. La délégation était composée du général Hamid Kalla, directeur de l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective (IMDEP) et de deux officiers supérieurs algériens, les colonels Amar Siad et Abdelmalek Ghediri. Ils étaient accompagnés du lieutenant-colonel Thomas Grasser, attaché de défense adjoint près l'ambassade de France à Alger. [Marjorie Vanbaelinghem](#), directrice adjointe de l'IRSEM, [Benoît de Tréglodé](#), directeur du domaine Afrique, Asie et Moyen-

Orient, et [Sümbül Kaya](#), chercheuse Turquie, leur ont présenté l'Institut, son fonctionnement et ses missions. Cette rencontre a aussi été l'occasion d'en apprendre davantage sur l'IMDEP et de discuter du rôle de la recherche stratégique pour les forces armées.

Théophile DRIEUX
Assistant de recherche

19 mai : Webinaire « Environnement et conflits – Eau et gestion de l'eau dans les Amériques, avec Anaïs MARSHALL (Université Toulouse – Jean Jaurès), IRSEM/IDA.



Le 19 mai 2022, l'IRSEM organisait en partenariat avec l'IDA son troisième séminaire du cycle « Environnement et conflits ». Anaïs Marshall (maître de conférences à l'Université Toulouse – Jean Jaurès), s'est appuyée sur ses travaux de terrain pour illustrer la thématique de l'irrigation et de la gestion de l'eau sur le piémont côtier péruvien comme un enjeu majeur des politiques environnementales, et à la source de nombreux conflits. Anaïs Marshall a présenté un exposé riche et précis des évolutions induites par l'introduction d'une agriculture d'exportation sur les paysages du littoral péruvien. La pampa désertique du piémont a ainsi été transformée en champs agricoles, avec des cultures d'oignons, d'asperges et de canne à sucre destinées aux marchés mondiaux.

Cette transformation des paysages est à replacer dans le contexte politico-agricole du Pérou des années 1990, dans une logique de transition néo-libérale de l'économie pour sortir le pays d'une crise économique et sociale. L'État fait ainsi le choix d'étendre la superficie agricole disponible dans les interfluvés désertiques, d'ouvrir le marché de la terre aux investisseurs étrangers, et d'investir dans des projets nationaux d'irrigation, comme le projet Chavimochic, établissant un système d'irrigation qui s'étend sur une grande partie de la côte de la région La Libertad. Si ces dispositifs d'irrigation visent à sécuriser un accès régulier à la ressource en eau, ceux-ci entraînent

trois conséquences notables : un accès différencié à l'eau d'irrigation avec des inégalités entre petits producteurs indépendants et grandes entreprises ; des impacts environnementaux désastreux sur le désert (avec une inondation et salinisation des sols, une baisse du niveau des nappes phréatiques) ; des conflits pour l'accès aux ressources, avec une logique spatiale des tensions liées à l'eau. Par exemple, le projet Chavimochic a entraîné la disparition d'une communauté paysanne dans l'oasis de Viru, du fait de la suppression d'un accès régulier à la ressource en eau.

La présentation d'Anaïs Marshall a montré avec précision la fragilité économique et sociale du système agricole du piémont côtier péruvien, en raison d'une double dépendance aux marchés mondiaux et à la ressource hydrique.

Charlotte DESMASURES
Assistante de recherche

20 mai : Visite de Ulta LEVENIA (Centre d'études sur la radicalisation et le terrorisme (CTRS) de la police nationale indonésienne.



Le 20 mai, l'IRSEM a reçu la visite de Mme Ulta Levenia, chercheuse au Centre d'études sur la radicalisation et le terrorisme (CTRS) de la police nationale indonésienne, un laboratoire de recherche pluridisciplinaire sur la prévention de la radicalisation djihadiste installé par l'actuel ministre de l'Intérieur dans une perspective de désengagement et de réinsertion d'anciens combattants terroristes. Également conseillère auprès du Commandement des opérations spéciales des Forces armées indonésiennes (TNI) et de la police nationale (POLRI), Mme Levenia œuvrait auparavant au sein de deux think-tanks indonésiens. Diplômée en science politique de l'université de Jakarta, elle y a été assistante de recherche du Département de sciences criminelles.

Analyste reconnue et sollicitée par les milieux spécialisés comme par les médias indonésiens, Mme Levenia travaille depuis plusieurs années à une cartographie de la menace terroriste tant à l'échelle régionale qu'internationale : cellules terroristes en Indonésie, en Malaisie et aux Philippines, combattants étrangers de retour du théâtre irako-syrien, etc. Son excellente connaissance du terrain, ses réseaux en Asie du Sud-Est, sa rapide ascension dans un milieu surtout masculin et sa proximité avec les plus hauts cadres du ministère de l'Intérieur en font une personnalité très prometteuse. Pressentie pour rejoindre le cabinet du ministre de la coordination des Affaires politiques, juridiques et sécuritaires, Mme Levenia a souhaité axer son programme d'études à Paris sur les thématiques suivantes : approche française en matière de prévention, de détection et de lutte contre le terrorisme islamiste ; coopération internationale en matière de renseignement afin de prévenir les attaques en Indonésie, et prévention des crises et des conflits en Asie du Sud-Est.

24 mai : Colloque IRSEM/U.S. Army War College.



Le mardi 24 mai, l'IRSEM a eu l'honneur d'accueillir une délégation de 16 officiers supérieurs américains de l'U.S. Army War College, à l'occasion d'un symposium annuel destiné à entretenir l'amitié entre nos deux institutions. Après les traditionnels mots de bienvenue, les discussions de l'édition 2022 ont été orientées vers trois thèmes : Covid-19 et armées ; technologie, éthique, soldat augmenté ; Indopacifique. Chacun de ces sujets a fait l'objet de deux présentations, l'une réalisée par la délégation américaine et l'autre par l'équipe de l'IRSEM. Ces exposés magistraux ont été suivis par un temps de questions-réponses permettant des échanges fructueux, entre les orateurs comme avec l'auditoire.

La première thématique de la journée a amené la délégation américaine à évoquer l'action de la *Joint Force*. Elle a présenté

la manière dont cette force interarmées a été employée pour lutter contre la pandémie de Covid-19 et quels enseignements pouvaient être tirés de cet engagement. La coordination inédite entre les départements américains de la Défense et de la Santé dans le cadre de l'opération *Warp Speed* a également été mise en valeur. L'équipe de l'IRSEM a, quant à elle, axé sa présentation sur le travail mené par l'Institut depuis le début de la pandémie, qui a notamment donné lieu à la rédaction de la note de recherche n° 107 intitulée « [Covid-19 et mobilisation des forces armées en Europe et aux États-Unis](#) ». En s'appuyant sur les exemples français et allemand, les chercheurs présents sont ainsi revenus sur le rôle des forces armées européennes dans la réponse à la pandémie, ainsi que sur la perception de cette mobilisation par la population française.

La thématique du lien entre technologie, éthique et perspective du soldat augmenté était au cœur du deuxième échange. Les officiers américains se sont attardés sur les nombreuses questions éthiques liées à l'importance accrue des technologies dans les contextes belliqueux, et ont présenté différents scénarios d'avenir possibles. Ils ont souligné la balance nécessaire entre innovation et éthique, entre opportunités et risques présentés par l'amélioration des capacités des soldats par une large gamme de moyens technologiques. De son côté, la délégation de l'IRSEM a évoqué l'accélération du transfert de technologies, ainsi que le pouvoir géopolitique de la technologie. Elle a ensuite mis en lumière les différents enjeux entourant le concept de soldat augmenté pour les États démocratiques.

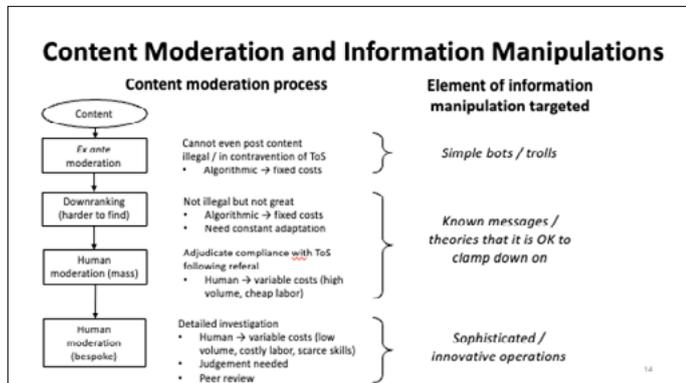
De riches discussions ont pu se prolonger autour d'un buffet organisé pour les intervenants américains et leurs homologues de l'IRSEM. L'après-midi, un troisième et dernier échange a mis à l'honneur les questions de sécurité maritime en Indopacifique. L'équipe américaine a rappelé le contexte historique et diplomatique de la présence américaine dans la région, et les différentes opportunités et risques inhérents à cette aire géographique. Finalement, les chercheurs de l'IRSEM ont présenté le domaine maritime au cœur de tensions croissantes, ainsi que le rôle de l'Union européenne en Indopacifique.

En guise de clôture de cette passionnante journée d'échanges, la délégation américaine a visité l'École militaire, accompagnée d'un guide narrant les dessous historiques de l'institution.

L'IRSEM a été honoré et ravi d'accueillir cette délégation de l'U.S. Army War College et se réjouit à l'avance de la prochaine rencontre.

Flavie CHALUMEAU et Charlotte DESMASURES
Assistants de recherche

24 mai : Séminaire de recherche « The Business Model of Content-Sharing Platforms and the Supply of Content-Moderation: Implications for Combating Information Manipulations », avec Olivier CHATAIN.



Le 24 mai, dans le cadre du séminaire interne de l'IRSEM, Olivier Chatain, chercheur invité à l'IRSEM, a présenté une version de travail d'une note de recherche de l'institut. Le manuscrit et la présentation ont été discutés par [Maxime Audinet](#), chercheur du domaine « Renseignement, anticipation et menaces hybrides ».

Alors qu'une part significative de la conflictualité sous le seuil de la violence se déroule sur des espaces créés et administrés par des entreprises privées, leur logique d'action et les contraintes qu'elles subissent du fait de leur logique économique représentent un point rarement exploré pour les chercheurs en études stratégiques. C'est notamment le cas pour les plateformes de partage de contenus qui, de Facebook à Telegram, sont le terrain favori sur lequel les opérations de manipulation de l'information se déploient aujourd'hui.

Dans sa présentation, Olivier Chatain a d'abord présenté le modèle d'affaire des plateformes numériques de partage de contenu, en insistant sur les mécanismes au fondement de leur avantage concurrentiel. Deux mécanismes sont particulièrement à l'œuvre dans leur cas : les effets de réseau, qui rendent une plateforme plus attractive pour ses utilisateurs à mesure que plus d'utilisateurs la rejoignent, créant des phénomènes de « boule de neige », et les économies d'échelles facilitées par l'investissement dans l'ingénierie logicielle combinée à des coûts marginaux de distribution très faible. Les choix de produit des plateformes et leur manière de résoudre les problèmes peuvent être largement interprétés à l'aune de ces deux concepts, ce qui informe notre compréhension des actions des acteurs manipulateurs d'information.

La promotion de la viralité, au fondement des effets de réseau, donne aux opérations de manipulation de l'information modernes de nouvelles possibilités pour diffuser

leurs messages, en contournant les faiseurs et relais d'opinion traditionnels. Cette subversion du modèle d'affaire des plateformes permet des opérations visant une désinformation de masse, en s'appuyant sur les plateformes plutôt que sur les médias traditionnels, avec des coûts réduits et une audience potentielle sans précédent.

La modération du contenu par les plateformes est ensuite présentée comme une contrepartie inévitable de leur succès commercial mais qui présente des contradictions avec leur modèle d'affaire. Une étude du processus de modération suggère que les activités de manipulation d'information sophistiquées sont parmi les plus difficiles à modérer en raison de la nécessité d'un travail d'enquête d'ampleur.

Les régulations à venir des plateformes, en particulier le Digital Service Act de l'Union européenne augmenteront le coût et probablement l'intensité de la modération. Les implications potentielles sont une domination accrue des plateformes les plus grandes, ainsi que des stratégies d'évitement de la part des nouvelles plateformes et des acteurs de la désinformation organisée. En particulier, ces acteurs pourraient faire porter leurs efforts sur les plateformes où la modération est impossible par conception, comme des messageries chiffrées. Le prix à payer serait d'avoir une audience potentielle plus réduite, ce qui pourrait favoriser des stratégies visant à endoctriner des minorités actives.

La discussion de Maxime Audinet a souligné l'intérêt de placer l'étude du fonctionnement des plateformes directement en regard de celui des acteurs de la désinformation. Il a apporté de nombreux éléments pour placer cette discussion dans la littérature académique sur l'information et la communication et a appelé à une étude encore plus fine des processus de modération. La discussion ouverte a souligné le rôle de régulateur privé endossé par les plateformes ainsi que les ambiguïtés du DSA concernant les principes fondant les actions de modération.

Olivier CHATAIN
Chercheur invité

25 mai : Séminaire conjoint « L'Asie centrale à l'épreuve des crises : entre opportunités de coopérations et vulnérabilités », IRSEM/DGRIS/MEAE.



Le 25 avril s'est tenue une journée d'échanges sur l'Asie centrale organisée par l'IRSEM, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), et le ministère des Armées. Intitulée « L'Asie centrale à l'épreuve des crises : entre opportunités de coopérations et vulnérabilités », cette journée a été introduite par Frédéric Mondoloni (MEAE) et Guillaume Ollagnier (DGRIS), insistant sur la diversité des enjeux sécuritaires en Asie centrale. Terhi Hakala (représentante spéciale de l'Union européenne pour l'Asie centrale) a posé le cadre des échanges, et a évoqué la nécessité, pour l'Union européenne (UE), de mettre à jour et d'améliorer les accords bilatéraux et la coopération avec les cinq pays d'Asie centrale.

Le premier temps d'échanges, modérés par Marie Dumoulin (European Council on Foreign Relations), a rappelé que l'Asie centrale se situe au cœur d'enjeux géopolitiques régionaux. Dossym Satpaïev (Risk Assessment Group, Kazakhstan) a mis en avant que la guerre en Ukraine affecterait la géopolitique de la région centrasiatique. La réputation déclinante de la Russie en tant que puissance militaire pourrait ainsi accélérer la modernisation de l'outil militaire des pays d'Asie centrale. Marlène Laruelle (Université George-Washington) a prolongé ces considérations en rappelant que la guerre en Ukraine permet de tirer quatre leçons pour les États de la région : le difficile déchiffrement des signaux ambigus de la Russie, comportant un discours impérialiste ; le prestige attaqué des académies militaires centrasiatiques inspirées du modèle russe ; l'envoi de signaux également ambigus de l'Occident, que ce soient des États-Unis ou de l'UE ; et la question de l'impact des sanctions économiques contre la Russie sur les pays d'Asie centrale. Giulia Sciorati (Université de Trente, Italie) s'est intéressée au rôle de

la Chine dans la région, en tant qu'acteur aspirant à être reconnu comme une grande puissance, via le pilier du développement économique.

La deuxième table ronde, intitulée « L'Asie centrale au cœur des préoccupations sécuritaires régionales : Ukraine, Afghanistan », a été animée par Adrien Fauve (IFEAC). Celui-ci a précisé que l'Asie centrale fait partie d'un arc de crise, qui affecte directement et indirectement huit États post-soviétiques. Shairbek Dzhuraev (Crossroads Central Asia, Kirghizstan) a rappelé que le retour des Talibans au pouvoir en Afghanistan reste la problématique prioritaire, l'existence de groupes islamiques auprès des pays frontaliers de l'Afghanistan pouvant influencer les groupes nationaux des pays d'Asie centrale, en particulier le Tadjikistan. Kristiina Silvan (Finnish Institute of International Affairs) a, quant à elle, présenté les perspectives russes de la question sécuritaire en Asie centrale, dans le contexte de la guerre en Ukraine. Entre l'invasion russe et les sanctions occidentales, les gouvernements d'Asie centrale auraient ainsi tenté de viser un équilibre. Finalement, le colonel [Stéphan Samaran](#) (IRSEM) a rappelé trois types de bouleversements qui ont affecté la région depuis l'été 2021 : l'affaiblissement de la présence et de l'influence occidentales ; le régime taliban représentant à la fois une menace et des opportunités de coopération ; l'agression armée de la Russie contre l'Ukraine mettant à l'épreuve deux types de solidarité pour les pays centrasiatiques, d'un côté la loyauté vis-à-vis de la Russie, et de l'autre l'amitié avec le voisin ukrainien.

Le troisième temps d'échanges, modérés par Madeleine Courant (CAPS), a été consacré à l'analyse des dynamiques de coopérations transfrontalières et connectivité régionale. Le journaliste Bruce Pannier (Radio Free Europe/Radio Liberty) a mis en avant l'articulation entre les dynamiques intrarégionales et les volontés des grandes puissances extérieures d'accroître la coopération dans la région. Pour Nozima Davletova (Université de Tachkent), ce renforcement de la coopération peut être inscrit dans un processus de décolonisation vis-à-vis de l'URSS, même si la Russie conserve une influence majeure, notamment dans le secteur de l'énergie. L'aide financière européenne pourrait nuancer ce poids, mais Dominique Menu (IFEAC) souligne divers obstacles aux investissements étrangers tels qu'une mauvaise réputation de ces pays ou l'enclavement de la région et les dépendances pour l'approvisionnement en eau. La coopération transfrontalière est aussi freinée par un manque de volonté politique pour renforcer l'intégration régionale.

La dernière table ronde, intitulée « Les frontières en Asie centrale, lieux de tensions », a été animée par Julien Thorez (CNRS). Celui-ci a rappelé l'importance des frontières en Asie centrale, qui voit se combiner le temps des nations et le temps de la mondialisation. Le chercheur Parviz Mullojonov a évoqué le conflit gelé à la frontière entre le Kirghizistan et l'Ouzbékistan, lié à l'exploitation de ressources comme l'eau. Mélanie Sadozaï (INALCO) a quant à elle analysé la situation à la frontière entre l'Afghanistan et le Tadjikistan. L'État islamique (EI) gagne en influence par le biais d'une campagne de recrutement intense de minorités ouzbèkes et tadjikes du nord de l'Afghanistan. Selon la chercheuse, les incidents revendiqués par l'EI mettent en cause la capacité de contrôle des frontières par les Talibans et renforcent la rhétorique de Douchanbé à l'égard de ces derniers. Enfin, le commandant Jean-François Puel, conseiller en matière de sécurité et contre-terrorisme auprès de l'UE, a présenté différents programmes de l'Union dans la région. Il a notamment évoqué LEICA, projet pour la lutte contre le terrorisme, et la CT TECH Initiative, visant à renforcer les capacités des autorités à contrer l'exploitation des nouvelles technologies à des fins terroristes.

[Jean-Baptiste Jeangène Vilmer](#), directeur de l'IRSEM, et Terhi Hakala ont conclu le séminaire en rappelant la diversité et la complexité des dynamiques qui animent l'Asie centrale, et le rôle que peut jouer l'UE en renforçant ses liens avec les différents pays de la région.

Charlotte DESMASURES et Théophile DRIEUX
Assistants de recherche

ACTUALITÉ DES CHERCHEURS



Maxime AUDINET

- Intervention sur les médias russes nationaux et internationaux dans l'atelier « Atelier recherche. Médias et journalisme en Ukraine et Russie : informer en temps de guerre », Assises du journalisme de Tours, 13 mai 2022.
- Modération du panel « Propagande, censure et vérité dans la guerre », Assises du journalisme de Tours, 13 mai 2022.
- Intervention : « Les conséquences de la guerre en Ukraine dans l'espace informationnel russe », journée d'étude « Guerre en Ukraine : enjeux stratégiques et conséquences internationales », Centre Thucydide-Université Paris II, 19 mai 2022.
- Discussion des travaux d'Olivier Chatain au séminaire de l'IRSEM, 24 mai 2022.
- Cité dans « [Au Sahel, Paris échoue à contrer la propagande russe](#) », *Le Monde*, 18 mai 2022.
- Intervention dans l'émission *Soft Power*, France Culture, 29 mai 2022.
- Lauréat du [Prix du livre de recherche sur le journalisme](#) des Assises du journalisme de Tours pour *Russia Today (RT) : Un média d'influence au service de l'État russe*, INA, 2021.



Élie BARANETS

- Jury de sélection des thèses IDEES 2022 auprès de l'Agence Innovation Défense, 16 mai 2022.



Camille BRUGIER

- Organisation du workshop « Terrains difficiles » sur le thème de « l'écriture du terrain » avec les doctorants RIS et, comme chercheurs invités, Anne-Laure Mahé et Thomas Calvo, IRSEM, 10 mai 2022.



Thomas CALVO

- Coordination, avec Mireille Razafindrakoto, François Roubaud et Arouna Sougané, du numéro spécial (50 ans) de la revue *Statéco*, n° 116, « [Gouvernance, paix et sécurité : quelles mesures pour quels résultats ?](#) », mai 2022.

- Articles : avec Mireille Razafindrakoto, François Roubaud et Arouna Sougané, « Introduction générale : des données GPS à double titre » et avec Marion Mercier : « Causes économiques des guerres : une revue de la littérature », *Statéco*, n° 116, « Gouvernance, paix et sécurité : quelles mesures pour quels résultats ? », mai 2022.

- Webinaire de restitution du numéro spécial *Statéco*, 31 mai et 1^{er} juin 2022.



Paul CHARON

- Lauréat de l'appel à candidature de la Andrew W. Marshall Foundation (AWMF) pour diriger une étude sur le thème : « Examining history to explore the future. France, The United States, and China 2050 ».

- Audition par l'Inspection générale des armées (IGAM et IGARM) dans le cadre d'une étude sur la prospective au sein du ministère des Armées, 20 mai 2022.

- Intervention : avec Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, présentation du rapport sur les opérations d'influence chinoises devant le groupe de travail de l'UE sur le renforcement de la résilience et la lutte contre les menaces hybrides, Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, 25 mai 2022.

- Membre du jury de soutenance de mémoire de master de Chloé Gondat intitulé « Le renouvellement de la guerre biologique en Chine », Sciences Po, Paris, 30 mai 2022.



Fatiha DAZI-HÉNI

- Publication : « [Interpreting the Emirati and Saudi Refusal to Side with the "West" on The War in Ukraine](#) », Strategic Brief No. 36, 2 p. [traduction

en anglais de la Brève stratégique n° 36, parue le 29 mars 2022].



Thibault DELAMARE

- Lauréat du prix de thèse « Droit et Relations internationales » de la faculté de droit d'Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université, 18 mai 2022.



Adrien ESTÈVE

- Codirection et introduction avec Lucile Maertens du numéro 35, « [Environnement et défense](#) », *Les Champs de Mars*, 2020/2, p. 11-26.

- Article : « De la sécurité environnementale à la prévention des risques : le changement climatique dans les politiques de défense aux États-Unis », *Les Champs de Mars*, n° 35, 2020/2, p. 27-48.

- Workshop : avec Florian Opillard et Angélique Palle, présentation des travaux de l'axe défense et environnement de l'IRSEM au Centre Marc Bloch (Berlin), 3 mai 2022.



Julia GRIGNON

- Média : « [Ukraine : l'Occident avance sur une ligne de crête militaire face à Moscou](#) », propos recueillis par Marine Pannetier, AFP, 29 avril 2022.

- Média : « [Guerre en Ukraine : comment livrer des armes à Kiev sans déclencher la Troisième Guerre mondiale ?](#) », réponse aux questions d'Anissa Hammadi, *Le Parisien*, 1^{er} mai 2022.

- Média : « Quand un État devient-il cobelligérant d'un conflit ? », propos recueillis par Azaïs Perronin, Radio Classique, 3 mai 2022.

- Publication : « [International Law and the War in Ukraine: Three questions to Julia Grignon](#) », Institut Montaigne, 5 mai 2022.

- Publication : « [La "cobelligérance", ou quand un État devient-il partie à un conflit armé ?](#) », Brève stratégique

n° 39 / « [“Co-belligerency” or when does a State become a party to an armed conflict?](#) », Strategic Brief No. 39, IRSEM, 6 mai 2022, 2 p.

- Publication : « [War in Ukraine and the rules governing the conduct of hostilities under the Law of Armed Conflict](#) », Strategic Brief No. 35, IRSEM, 11 mai 2022, 2 p. [traduction en anglais de la Brève stratégique n° 35, parue le 28 mars 2022].

- Média : « [Le droit des conflits armés. Qu'est-ce qu'un crime de guerre, un crime contre l'humanité, un génocide ?](#) », Science et vie/Guerres et histoire, 13 mai 2022.

- Média : « La Cour pénale spéciale en République centrafricaine, réponse aux questions de Jean-Sébastien Soldaini », Radio France, 16 mai 2022.

- Média : « [Le sort des prisonniers de guerre en Ukraine : Entrevue avec Julia Grignon](#) », *Desautels le dimanche*, Radio Canada, 22 mai 2022.

- Publication : « [Combattants d'Azovstal, que dit le droit international humanitaire ?](#) », Blog Quid Justitiae, Université Laval, 23 mai 2022.

- Média : « [Que dit le droit sur l'échange de prisonniers en temps de guerre ?](#) », *Les Matins*, France Culture, 24 mai 2022.



Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER

- Entretien sur le rôle des technologies dans la guerre en Ukraine et l'adaptabilité du droit international humanitaire, *Cahiers Droit, sciences & technologies*, 14, 2022, p. 19-23.

- Mission dans le Golfe et au Moyen-Orient, 8-20 mai 2022.

- Présentation du rapport *Chinese Influence Operations* au National Security Bureau du Koweït, Koweït City, 18 mai 2022.

- Présentation avec Paul Charon du rapport *Les Opérations d'influence chinoises*, au Conseil européen, Bruxelles, 23 mai 2022.

- Présentation sur le concept de « haute intensité », Institut Montaigne, Paris, 25 mai 2022.

- Conclusion du colloque international « L'Asie centrale à l'épreuve des crises. Entre opportunités de coopération et vulnérabilités » coorganisé par l'IRSEM et le MEAE, École militaire, Paris, 25 mai 2022.



Édouard JOLLY

- Article : avec Angélique Palle, « L'environnement comme problème stratégique, transition énergétique et changement climatique dans les armées françaises », *Les Champs de Mars*, « [Environnement et défense](#) », n° 35, 2020/2, p. 77-99, doi: 10.3917/

lcdm.035.007.

- Invité à l'émission *Tout un monde* de Patrick Chaboudez, « [Les enjeux militaires dans le Donbass](#) », RTS, 26 avril 2022.

- Interviewé par Hugues Maillot, « [Guerre en Ukraine : Vladimir Poutine va-t-il être contraint de décréter la mobilisation générale ?](#) », *Le Figaro*, 3 mai 2022.

- Invité à la matinale d'Aurélien Accart, « [Ukraine : Azovstal est "le seul objectif atteignable" d'ici au 9 mai pour Vladimir Poutine, estime un chercheur en théorie des conflits armés](#) », Franceinfo radio, 4 mai 2022.

- Invité à l'émission *Le temps du débat* d'Emmanuel Laurentin, « [De quelle manière la guerre en Ukraine bouleverse-t-elle le monde de la recherche ?](#) », France Culture, 12 mai 2022.

- Organisation et conclusion du colloque international « [Prévention et lutte contre les trafics d'armes classiques : les enjeux et enseignements de la zone indopacifique](#) », École militaire, Paris, 13 mai 2022. [Première partie](#), [Deuxième partie](#).

- Interviewé par Bruno Rieth, « [Comment la résistance ukrainienne inspire l'armée française \(et l'inquiète sur ses capacités\)](#) », *Marianne*, 21 mai 2022.

- Intervention avec Florian Opillard et Angélique Palle : « Military mobilization in the COVID-19 pandemics in France and Europe », pour le colloque US Army War College, École militaire, Paris, 24 mai 2022.



Anne-Laure MAHÉ

- Publication : « [Sudan foreign policy after the coup: Military-led, security-focused, and aligning with Russia?](#) », Strategic Brief No. 40, IRSEM, 12 mai 2022.



Anne MUXEL

- Article : « La confiance : condition du vivre-ensemble », *Urbanisme*, Hors série, n° 75, avril 2022, p. 27-28.
- Entretien : « Une confiance démocratique entamée. Trois questions à Anne Muxel », *L'ours*, 4 mai 2022.

- Intervention et présentation des résultats issus de l'enquête menée sur les classes de défense (EPS) dans le cadre de l'événement organisé par la Direction nationale du service de la jeunesse, Balard, 6 mai 2022.
- Rendu des travaux menés en tant qu'experte-référente auprès du comité 2, dans le cadre de la session nationale 2021-2022 de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), 747^e majeure « politique de défense », sur la thématique de la résilience des populations en situation de crise majeure.



Florian OPILLARD

- Présentation du travail de l'ANR ARMY dans le séminaire interne de l'équipe « Multiple Crisis » du Centre Marc Bloch, Berlin, avec Angélique Palle et Adrien Estève, 3 mai 2022.

- Présentation lors du séminaire de l'ANR COPOLIS, « Processus de cadrage et usages de la cartographie participative. L'AEMP à San Francisco », Campus Condorcet, 10 mai 2022.
- Discussion de la table ronde « La connaissance géographique, soutien indispensable aux opérations militaires », colloque « La géographie militaire, un savoir stratégique pour les armées françaises depuis le XIX^e siècle », organisé par Philippe Boulanger (Paris Sorbonne/Société de géographie/IRSEM), 13 mai 2022.
- Présentation de l'ANR ARMY, colloque annuel IRSEM-US Naval War College, 24 mai 2022.



Angélique PALLE

- Article : avec Édouard Jolly, « L'environnement comme problème stratégique, transition énergétique et changement climatique dans les armées françaises », *Les Champs de*

Mars, « [Environnement et défense](#) », n° 35, 2020/2, p. 77-99, doi: 10.3917/lcdm.035.007.

- Conférence : « La sécurité énergétique en Europe : un enjeu géopolitique majeur au 21^e siècle », Conférence organisée dans le cadre du dialogue stratégique franco-allemand et de la PFUE, Institut français de Bonn, 3 mai 2022.
- Workshop : avec Florian Opillard et Adrien Estève, présentation des travaux de l'axe défense et environnement de l'IRSEM au Centre Marc Bloch (Berlin), 3 mai 2022.
- Workshop : Contribution au « Labo – Crises », organisé par le ministère de la Transition écologique, 9 mai 2022.
- Conférence : avec Florian Opillard, Édouard Jolly, Colloque annuel IRSEM/US Army War College, White Team, présentation des travaux de l'ANR Army (IRSEM-CEVIPOF) sur l'emploi des forces armées dans la pandémie de Covid-19 et sa perception par la population.



Marianne PÉRON-DOISE

- Participation [en ligne] au NESAs maritime Series « Beyond the geopolitics of the Quad », présentation d'un papier sur « Rules, norms and trust – a conversation to assist QUAD », organisé par le Near East South Asia Center for Strategic Studies, National Defense

- University, Bangkok, 4-6 mai 2022.
- Participation [en ligne] à une table ronde organisée par l'IRASEC « [Multidimensional approaches to the new regional order in the Indo-Pacific : views from Asia and the EU](#) », modération du panel sur la sécurité maritime, Bangkok, 5 mai 2022.
- Participation au colloque « Prévention et lutte contre les trafics d'armes légères », modération du panel « Le trafic d'armes légères en Indo-Pacifique et ses enjeux liés à la voie maritime », IRSEM, Paris, École militaire, 13 mai 2022.
- Participation à l'émission *Décryptage*, « [Conséquence de la crise sanitaire sur la politique nord-coréenne](#) », RFI, 23 mai 2022.
- Participation à l'atelier « Sécurité maritime dans l'Indo-Pacifique », dans le cadre de la journée d'étude IRSEM/US Army War College, Paris, École militaire, 24 mai 2022.
- Interview pour « [Vol de bombardiers russes et chinois près du Japon en marge du sommet du Quad](#) », RFI, 24 mai 2022.



Maud QUSSARD

- Invitée par Yves Calvi pour le débat sur le renforcement de l'assistance militaire américaine à l'Ukraine, RTL matin, 2 mai 2022.

- Entretien avec Julien Rapegno, « Un soutien militaire revendiqué », *La Montagne*, 3 mai 2022.

- Modération : « La présence avancée renforcée de l'OTAN (eFP). Entre logiques de socialisation, pratiques de différenciation et stratégie de dissuasion », avec Jean-Vincent Holeindre (Université Paris-Panthéon-Assas, IRSEM), Amélie Zima (Centre Thucydide, IRSEM), Emmanuel Dreyfus (IRSEM), Christelle Calmels (CERI-SciencesPo), Centre Thucydide, 4 mai 2022

- Communication : table ronde « Cyberspace, espace et désinformation : les nouveaux domaines de la concurrence stratégique », avec Xavier Pasco, Stéphane Taillat, Forum du Saint-Laurent 2022 sur la sécurité internationale, 9 mai 2022

- Conférence : « Quelles perspectives d'avenir pour les relations transatlantiques ? Regards des États-Unis », IHEDN, 10 mai 2022

- Communication : « L'information dans la politique étrangère des États-Unis depuis la guerre froide », Colloque de la revue *Relations internationales*, « Politique extérieure et répartition des pouvoirs intérieurs », Maison de la recherche, Université d'Arras, 13 mai 2022.

- Tournage programme Arte 27, « Information en temps de guerre : l'art du mensonge », Arte 27 Studio, 18 mai 2022.

- Organisation, avec Camille Boutron (IRSEM) et Jean-Baptiste Velut (Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle), du séminaire « Eau et gestion de l'eau en Amérique latine », du cycle « Environnement et conflits », avec Anaïs Marshall, docteure en géographie de l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, et maître de conférences à l'Université Toulouse – Jean Jaurès, IDA/IRSEM, 19 mai 2022.

- Présidence et organisation du colloque annuel entre l'IRSEM et l'US Army War College, École militaire, 24 mai 2022.

- Intervention sur « Les infrastructures de qualité des États-Unis en Indopacifique », Conférence en ligne « Le Japon et les infrastructures de qualité dans l'Indopacifique : entre coopération et compétition », Observatoire Indopacifique, IRIS, 30 mai 2022.



Maxime RICARD

- Publication : avec Bruno Charbonneau, codirection de l'ouvrage *Routledge Handbook of African Peacebuilding*, Abingdon et New York, Routledge, 31 mai 2022, 308 p. et « Introduction: Whose Peacebuilding? Power, Politics, Practices ».

- Chapitre : « Stability for Whom and for What? The Ivorian Peacebuilding Experience Under Alassane Ouattara », *Routledge Handbook of African Peacebuilding*, Abingdon et New York, Routledge, 31 mai 2022.



Benoît de TRÉGLODÉ

- Invité du journal en vietnamien, « [Russie, Ukraine et les ventes d'armement, quelles conséquences pour le Viêt Nam ?](#) », RFI, 30 mai 2022.



Camille TROTOUX

- Intervention : « Aviateur : une ou plusieurs identités ? », journée d'étude « Image et identité de l'aviateur. Approches historiques et sociologiques », ICP/CESA/IESD, 19 mai 2022.



Marjorie VANBAELINGHEM

- Discours d'ouverture du colloque « Prévention et lutte contre les trafics d'armes classiques : les enjeux et enseignements de la zone indopacifique », IRSEM/DGRIS, École militaire, 13 mai 2022.

- Publication : « [Les Japonais et leurs Forces d'autodéfense aujourd'hui](#) », Note de recherche n° 127, IRSEM, 23 mai 2022.



Amélie ZIMA

- Intervention dans l'émission *Le Temps du débat*, « [Est-il temps d'élargir l'OTAN](#) », France Culture, 27 avril 2022.

- Organisation du séminaire « [La présence avancée renforcée de l'OTAN](#) »

(eFP). [Entre logiques de socialisation, pratiques de différenciation et stratégie de dissuasion](#) », Centre Thucydide, Université Paris-Panthéon-Assas, 4 mai 2022.

- Intervention : « Limites et apports de la dissuasion multilatérale conventionnelle : le cas de la présence avancée renforcée de l'OTAN », séminaire « [La présence avancée renforcée de l'OTAN \(eFP\). Entre logiques de socialisation, pratiques de différenciation et stratégie de dissuasion](#) », Centre Thucydide, Université Paris-Panthéon-Assas, 4 mai 2022.

- « Quel rôle pour l'OTAN dans la défense de l'Europe », conférence « L'Europe face à la guerre » organisée par l'IRIS et la mairie du XI^e arrondissement de Paris, 14 mai 2022.

- Interview : « [L'adhésion de la Finlande et de la Suède à l'OTAN serait un tournant majeur pour ces pays comme pour l'organisation](#) », FranceInfo, 12 mai 2022.

- Invitée à l'émission *Concordance des Temps*, « [L'OTAN, une étrange pérennité](#) », France Culture, 14 mai 2022.

- Participation à la réalisation de la vidéo pédagogique sur le rôle de l'OTAN produite par Sydo pour la série « [C'est vrai ça ?](#) », 18 mai 2022.

- Intervention dans l'émission *Cultures Monde*, « [Élargissement de l'Otan : la sécurité mondiale à l'épreuve](#) », France Culture, 20 mai 2022.



Océane ZUBELDIA

- Interviewée par Antoine Albertini, « Les drones, nouvel outil de travail des délinquants », *Le Monde*, 2 mai 2022.

- Organisation avec Pierre Bourgois de la séance 9 du séminaire en ligne « Nouvelles technologies et puissances démocratiques », avec une présentation de Marion Trousselard, médecin chef des services, Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA), intitulée « *Embodied medicine* et santé du militaire », IRSEM, 9 mai 2022.

- Membre du jury pour la sélection des projets de thèse IDEES 2022, Agence de l'innovation de défense (AID), École militaire, 16 mai 2022.

- Intervention avec Pierre Bourgois, thème n° 2, « Guerres technologiques, éthique et soldats augmentés », colloque annuel IRSEM/US Army War College, École militaire, 24 mai 2022.

ACTUALITÉ DES CHERCHEURS ASSOCIÉS ET DES DOCTORANTS RÉSIDENTS



Pierre BOURGOIS

- Organisation avec Océane Zubeldia de la séance 9 du séminaire en ligne « Nouvelles technologies et puissances démocratiques », avec une présentation de Marion Trousselard, médecin chef des services, Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA), intitulée

« *Embodied medicine* et santé du militaire », IRSEM, 9 mai 2022.

- Intervention dans le cadre du panel « Guerres technologiques, éthique et soldats augmentés », journée d'études organisée avec une délégation américaine de l'US Army War College, IRSEM, École militaire, 24 mai 2022.



Chantal LAVALLÉE

- [Entretien](#) avec Sarah-Myriam Martin-Brûlé et Thomas Juneau dans le cadre du Balado Conseils de sécurité du Réseau d'analyse stratégique, 4 mai 2022.



Yvan LLEDO-FERRER

- Intervention sur le thème « Solving global challenges in a time of great power competition » à la session inaugurale du LyonMUN (université Lyon 2), 19 mai 2022.

- Intervention : « Techniques d'analyse structurée » dans le cadre du master analyse de renseignement, Universidad Rey Juan Carlos (Madrid), 27-28 mai 2022.



Léa MICHELIS

- Conférence : « Contre qui ? Penser l'ennemi pour le vaincre », École de guerre, 6 mai 2022.



Michel PESQUEUR

- Article : « France d'abord, la 5^e division blindée au combat », *Avenir et traditions*, n° 156, avril 2022, p. 4-8.

VEILLE SCIENTIFIQUE

CHINE

Jean-Louis ROCCA, « [Restons couchés ou comment mieux comprendre la nature du régime chinois à travers un mouvement contestataire](#) », *The Conversation*, 3 février 2022.

Dans cet article, le sociologue de la Chine Jean-Louis Rocca décortique le mouvement « Tang Ping » – littéralement « allongons-nous à plat » – dans lequel les jeunes dénoncent la culture du 996 (travail de 9 heures du matin à 9 heures du soir, six jours sur sept) et l'involution (Nei Juan) – le manque de sens associé à la course constante à la performance, au profit et au statut social. Jean-Louis Rocca explique que ce mouvement contestataire des réseaux sociaux est très mal compris par les médias occidentaux qui y voient une critique du Parti. Pour le chercheur, les jeunes ne contestent pas le système politique chinois – ce mouvement ne débouche d'ailleurs pas sur des contestations de masse contre le régime – mais vise plutôt la logique capitaliste du système social. Jean-Louis Rocca explique que le fait que l'existence de ce mouvement soit tolérée (même si le Parti l'a officiellement condamné) permet de remettre en cause la qualification de totalitaire, au sens arendtien du terme, appliquée au régime chinois.

Roderick LEE & Marcus CLAY, « [Don't Call it a Grey Zone: China's Use of Force Spectrum](#) », *War on the Rocks*, 9 mai 2022.

Les auteurs de ce billet (dont l'un écrit sous pseudonyme) expliquent qu'après de nombreux mois d'incompréhension mutuelle, les États-Unis ont été obligés, le 30 octobre 2020, de signifier très directement à la Chine leur absence de volonté de lui déclarer la guerre. La Chine était alors en train de se préparer à une attaque américaine majeure. Si cet événement a très peu fait parler de lui en Europe, il a mené à une réflexion critique sur la façon d'interagir avec la Chine du côté de l'armée américaine puisqu'il a mis en avant le risque d'entrer en guerre sur un malentendu. D'après les auteurs, cet état de fait est dû à une mécompréhension mutuelle des signaux envoyés de part et d'autre. Du côté américain, les auteurs soulignent plusieurs problèmes : le manque de connaissance du continuum de l'usage de la force par l'armée chinoise, notamment les différentes étapes de l'escalade militaire, ainsi que la méconnaissance de l'usage et de la

compréhension locale des concepts occidentaux qui sont intégrés dans les stratégies militaires chinoises. Dans ce sens, Roderick Lee et Marcus Clay appellent à l'abandon de l'usage du terme de « zone grise » pour qualifier les pratiques militaires de la Chine en temps de paix et de se pencher plutôt sur les conflits qui l'ont opposée à ses voisins dans sa région afin d'apprendre à connaître ses usages et pratiques en matière de défense mais aussi d'attaque. Cela permettrait ainsi de réduire l'incertitude quant aux réactions potentielles chinoises aux signaux envoyés par la partie américaine.

Camille BRUGIER
Chercheuse Chine

ÉTATS-UNIS/UKRAINE

LA MOBILISATION BUDGÉTAIRE EXCEPTIONNELLE POUR L'UKRAINE

Joe BIDEN, « [Letter to the Speaker of the House of Representatives on Fiscal Year 2022 Emergency Supplemental Funding](#) », The White House, 28 avril 2022.

« [Pentagon Press Secretary Statement on \\$150 Million in Additional Security Assistance for Ukraine](#) », US Department of Defense News, 6 mai 2022.

David VERGUN, « [Biden Signs Lend-Lease Act to Supply More Security Assistance to Ukraine](#) », US Department of Defense News, 9 mai 2022.

Le président Joe Biden a demandé au Congrès le jeudi 28 avril 2022 d'adopter un programme d'aide d'urgence à l'Ukraine d'un montant de 33 milliards de dollars, destiné à couvrir les besoins de l'effort de guerre jusqu'en septembre. Celui-ci a été approuvé le 10 mai par la Chambre des représentants, avec un ajout de 7 milliards supplémentaires, et a finalement été adopté par le Sénat le jeudi 19 mai. Au total, plus de 24 milliards de dollars sont dédiés à l'assistance militaire. Que contient précisément cette assistance militaire entérinée par le Congrès en termes capacitaires ? Celle-ci comprend notamment un renforcement et réapprovisionnement des équipements de défense essentiels à l'Ukraine (11,4 milliards), un soutien au déploiement des unités militaires américaines pour soutenir le Commandement des forces des États-Unis en Europe et les forces de réaction de l'OTAN (3,9 milliards). En outre, 1,9 milliard serait attribué au domaine de la cybersécurité, et 550 millions seraient dédiés à créer un Fonds d'acquisition de munitions essentielles pour les États-Unis

et les membres approuvés de la coalition, et un dispositif pour les rendre interopérables. En complément, 4,5 milliards seraient dédiés au Financement militaire étranger, visant à renforcer les besoins de la défense ukrainienne du flanc Est et des autres partenaires régionaux, ainsi qu'à l'approvisionnement d'équipements urgents au Service national des gardes-frontières d'Ukraine et à la Police nationale d'Ukraine, et le soutien au déminage. En parallèle, le 6 mai 2022, le ministère de la Défense a annoncé l'autorisation présidentielle d'un retrait d'assistance de sécurité évalué à 150 millions de dollars supplémentaires, comprenant notamment la livraison de systèmes aériens Stinger et de systèmes d'armement antichars Javelin très demandés. En complément, le 9 mai 2022, le président Joe Biden a ratifié la loi *Ukraine Democracy Defense Lend-Lease Act of 2022*, autorisant l'Administration, jusqu'à la fin de l'année fiscale 2023, à prêter ou louer des équipements militaires à l'Ukraine et à d'autres pays de l'Europe de l'Est. Ces votes sont une exception manifeste aux divisions partisans qui ont entravé le travail sur d'autres questions sous la présidence de M. Biden.

GUERRE INFORMATIONNELLE EN UKRAINE

Philip SEIB, « [Why Russia is losing information war](#) », USC Center on Public Diplomacy, 9 mai 2022.

La Russie est-elle en train de gagner ou de perdre la guerre informationnelle en Ukraine ? Pour Philip Seib, professeur émérite de journalisme et de diplomatie publique à l'Université de Californie du Sud, la Russie est dans une situation de faiblesse stratégique. Dans un article publié dans le cadre de la University of Southern California – Center on Public Diplomacy, organisme de recherche spécialisé dans l'information et la propagande, celui-ci explique que les stratégies de désinformation russes, qui ont pu s'avérer efficaces dans le passé, ne le sont plus concernant la présente guerre. Selon l'auteur, la raison peut être résumée en un mot : la résistance accrue face à la subversion informationnelle russe qui, auparavant, était généralement trop faible et trop tardive. En 2022, la situation a changé. Les contre-attaques vis-à-vis des stratégies de désinformation russes ont lieu sur divers fronts, avec de multiples acteurs. D'abord, le secteur du journalisme joue un rôle important, avec des reportages visant à répondre aux mensonges russes. En outre, les technologies de l'information en constante expansion offrent des solutions de contournement pour les citoyens russes, grâce aux réseaux privés virtuels. Les agences d'information des gouvernements occidentaux réagissent également de manière affirmée contre la Russie. L'Agence améri-

caine pour les médias mondiaux a entrepris une action massive pour créer un « anneau d'information autour de la Russie », qui diffuse des programmes conçus pour les Russes, mais aussi pour les publics de pays comme le Belarus, la Moldavie, le Kazakhstan et d'autres voisins de la Russie. Finalement, le gouvernement ukrainien a fourni lui-même de grands efforts pour diffuser son histoire au monde entier. Le président Volodymyr Zelensky est omniprésent sur tous les médias sociaux, accompagné par une forte mobilisation civile en sa faveur. Parmi les leçons à tirer de cette guerre, Philip Seib explique de façon prospective qu'il faudra retenir qu'un public non préparé est dangereusement sensible à la désinformation.

UKRAINE ET INDOPACIFIQUE

Andrew FEICKERT, « [U.S. Ground Forces in the Indo-Pacific: Background and Issues for Congress](#) », **Congressional Research Service, 6 mai 2022.**

La guerre en Ukraine va-t-elle affecter la bascule stratégique des États-Unis en Indopacifique ? Dans un rapport du Congressional Research Service, Andrew Feickert présente le contexte historique de la présence des forces terrestres américaines dans l'Indopacifique, ainsi que les enjeux à venir pour le Congrès. Ce spécialiste des forces terrestres militaires note que l'enjeu le plus saillant est lié à l'impact potentiel du conflit en Ukraine sur la présence militaire terrestre des États-Unis dans la région indopacifique. Compte tenu des récents événements, les décideurs politiques peuvent s'interroger sur le rôle et l'efficacité de la dissuasion dans la région indopacifique ainsi que sur le futur dispositif et la composition des forces terrestres américaines dans la région. Certains experts ont ainsi pu suggérer de remplacer la stratégie actuelle axée sur le Pacifique par un « pivot vers l'Europe », tandis que d'autres considèrent que les événements en Ukraine n'auraient entraîné que des modifications mineures de la nouvelle stratégie de défense nationale axée sur la Chine dans la région indopacifique. Or, quel que soit l'accent stratégique mis, il existe des implications potentielles pour les forces terrestres américaines dans l'Indopacifique. Ainsi, diverses forces terrestres américaines pourraient être engagées en Europe sur une base permanente ou par rotation. Si tel était le cas, les nouvelles unités allouées à l'Europe pourraient ne pas être disponibles pour l'Indopacifique, et ainsi avoir de graves conséquences opérationnelles. En outre, le financement de la *Pacific Deterrence Initiative* dont l'armée de terre et les *Marines* dépendent également, pourrait être influencé par les besoins actuels et futurs en ressources de sécurité européennes. Si davan-

tage de forces terrestres américaines sont allouées à l'Europe, le Congrès pourrait décider d'examiner comment ce changement affecterait le dispositif des forces terrestres américaines dans la région indopacifique et la capacité de l'armée et des *Marines* à remplir leurs rôles opérationnels.

UKRAINE/CONGRÈS/OTAN

David AUERSWALD, « [How the US Senate could slow down Sweden and Finland's NATO future](#) », **Atlantic Council, 17 mai 2022.**

Le Sénat américain pourrait-il mettre en péril le processus d'intégration de la Suède et de la Finlande dans l'OTAN ? C'est la question que se pose David Auerswald, professeur d'études de sécurité au National War College aux États-Unis, dans un article écrit pour le think tank américain Atlantic Council. L'ajout de nouveaux États membres est un processus complexe, nécessitant une modification du traité fondateur de l'OTAN, qui doit ensuite être ratifié par chacun de ses trente membres. Le Sénat doit ainsi donner son avis et son consentement pour tout nouveau traité ou modification d'un traité déjà existant. Selon l'auteur, la question la plus intéressante est de savoir combien de temps il faudra au Sénat pour donner son avis et son consentement. À ce propos, celui-ci pense que le processus sera plus lent que ce que souhaitent les partisans de l'Alliance. D'abord, l'organisation des vacances du Sénat durant le mois d'août est à intégrer dans le calcul. Si le traité modifié est signé avant le sommet de l'OTAN à la fin du mois de juin, le Sénat devra organiser ses auditions et voter en juin et juillet, en septembre et octobre, voire attendre une session après les élections de mi-mandat. En outre, les sénateurs peuvent utiliser des moyens pour modifier la ligne directrice. Lorsqu'ils donnent leur avis et leur consentement sur un traité, ceux-ci adoptent un document de ratification qui affirme que Washington respectera les conditions du traité. Les sénateurs peuvent ajouter à ce document toutes sortes de réserves, d'accords et de conditions. Or, compte tenu de la guerre en Ukraine, l'élargissement de l'OTAN est une question urgente, sur laquelle il existe un quasi-consensus quant à la menace russe et au rôle de l'OTAN dans la dissuasion. Il est ainsi probable qu'il y ait certains ajouts de conditions au document de ratification de l'élargissement, mais non de manière démesurée. Moins il y aura de conditions, plus le débat au Sénat sera rapide. Néanmoins, le Sénat, tel qu'il est polarisé actuellement, pourrait représenter un facteur de ralentissement. Pour l'auteur, les sénateurs ultra-partisans auraient ainsi tendance à insérer dans les documents de ratification d'importantes exigences en matière de

rapports de l'exécutif demandés par le Congrès. Les sénateurs ont certes la responsabilité d'examiner en détail les membres potentiels de l'Alliance avant de donner leur avis et leur consentement. Mais pour David Auerswald, avec une guerre en cours en Europe, il n'est pas question de débattre pour le plaisir de débattre, ou de compliquer inutilement une question relativement simple : les États-Unis et l'Europe seront-ils plus en sécurité avec la Finlande et la Suède dans l'Alliance ? La réponse est oui.

Charlotte DESMASURES
Assistante de recherche

BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE



Sonia LE GOURIELLEC, *Géopolitique de l'Afrique, Que sais-je ?, 2022.*

Dans cet ouvrage destiné à un large public, Sonia Le Gouriellec propose une réflexion sur la place du continent africain dans le système international contemporain. Son approche se caractérise en premier lieu par une volonté de lutter contre une vision

monolithique du continent : elle préfère ainsi utiliser tout au long du livre l'expression « les Afriques », qui n'est étonnamment pas reprise dans le titre, pour insister sur la diversité des contextes et des trajectoires au-delà de certaines similitudes. En second lieu, il s'agit de ne pas reproduire une vision classique mais simplificatrice du rôle des États africains et de leurs dirigeants dans le système international : ni passifs ni périphériques, ils ont une capacité d'agir par eux-mêmes et pour eux-mêmes face aux acteurs vus comme dominants. Ce faisant, Sonia Le Gouriellec adopte une perspective informée par la discipline des relations internationales mais également par les développements récents d'une historiographie critique qui réévalue la place occupée par le continent dans les récits dominants et eurocentrés de l'histoire du monde.

L'ouvrage se divise en six chapitres. Les trois premiers sont chronologiques, proposant un panorama sur l'histoire ancienne et récente de la construction des États africains, de la période précoloniale à aujourd'hui. Ils permettent de questionner un certain nombre de stéréotypes persistants, tels que l'idée des frontières comme étant un projet colonial, imposé notamment par les Européens lors de la Conférence de Berlin (1884-85). En réalité, des frontières existaient déjà sur le continent avant la colonisation, et il fallut plusieurs décennies pour mettre en œuvre les conclusions de la Conférence étant donné la résistance des acteurs africains. Le débat scientifique sur l'existence de caractéristiques propres à l'État africain est restitué succinctement et clairement dans le chapitre II, qui s'intéresse à la formation des États dans la période 1950-1970, tandis que le chapitre III s'intéresse aux évolutions de la conflictualité sur le continent depuis les années 1960.

Les trois chapitres suivant se présentent comme davantage thématiques. Le chapitre IV s'intéresse au panafricanisme et au régionalisme, démontrant l'importance du panafricanisme en tant que projet intellectuel et politique. Son héritage est central pour comprendre les rela-

tions postindépendances des États africains entre eux et avec le reste du monde. Le chapitre V pose la question d'un « nouveau grand jeu » qui se serait mis en place depuis le début du XXI^e siècle avec un accroissement de la rivalité entre grandes puissances, dont le continent serait l'un des théâtres. Si cette partie propose des approfondissements intéressants sur les relations avec la France, les États-Unis et les puissances dites « émergentes », on regrettera que l'agentivité des États africains et des acteurs qui les composent passe au second plan. Enfin, le dernier chapitre s'écarte de l'approche stato-centrée qui caractérise l'ouvrage pour s'intéresser au rôle des migrations et des diasporas africaines. Partant du constat que la plupart des migrations sont en fait intra-africaines, Sonia Le Gouriellec développe l'analyse de leurs impacts en termes politiques, économiques et sociaux sur des pays d'accueil qui sont souvent également des pays de départ. Elle fait ainsi référence aux recherches récentes sur la gestion sécuritaire des frontières intra-africaines et aux mouvements xénophobes qui ont eu lieu dans certains pays, par exemple en Afrique du Sud. Il est dommage que ces chapitres thématiques n'abordent pas la question des échanges culturels, par exemple celle de l'influence globale des industries créatives africaines, ce qui contribuerait certainement à la réflexion sur la place du continent dans les échanges économiques mondiaux.

Pour conclure, cet ouvrage facile d'accès tout en étant intellectuellement exigeant intéressera toutes celles et tous ceux qui désirent en apprendre davantage sur les relations internationales du continent : il offre à la fois un large panorama des dynamiques structurelles et historiques du continent, une introduction aux principaux débats scientifiques en la matière, et des exemples concrets mettant en valeur les réalités propres des différents États africains.

Anne-Laure MAHÉ
Chercheuse Afrique de l'Est

À VENIR

8 juin : Conférence en ligne – Présentation de l'ouvrage *Routledge Handbook of African Peacebuilding*, dirigé par Bruno CHARBONNEAU (Collège militaire royal de Saint-Jean, Canada) et Maxime RICARD (IRSEM), 15h30 - 17h30.



L'Afrique est au centre des interventions de la communauté internationale en matière de consolidation de la paix. La multitude d'acteurs, d'idées, de relations, de pratiques, d'expériences, de lieux et de contextes du continent façonne les possibilités et les pratiques de la consolidation de la paix contemporaine. Ce nouveau manuel examine et analyse la consolidation de la paix dans ce contexte spécifiquement africain. L'ouvrage commence par décrire l'évolution et les diverses idéologies, conceptualisations, institutions et pratiques de la consolidation de la paix en Afrique. Il identifie les différences essentielles dans la manière dont les artisans de la paix africains ont conceptualisé et mis en œuvre leurs pratiques. L'ouvrage examine ensuite comment les différents acteurs soutiennent, construisent et utilisent l'infrastructure de paix africaine pour identifier et analyser les mandats, les approches et les intérêts convergents, divergents ou concurrents. Enfin, il analyse des questions thématiques spécifiques telles que le genre, la justice, le développement, la démocratie et la crise climatique avant de terminer par des analyses approfondies d'études de cas sur le continent. Réunissant un groupe international d'experts, ce livre sera une lecture essentielle pour les étudiants et les chercheurs en politique africaine, en reconstruction post-conflit, en sécurité, et en études sur la paix et les conflits en Afrique.

20 juin : Colloque « La mobilisation des armées dans la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 », École militaire, 9h30-18h. [Inscription obligatoire.](#)



Organisé par le programme de recherche ANR « ARMY » (appel ANR Flash Covid), qui analyse le rôle des armées dans la gestion de la pandémie de Covid-19 et sa perception par la population, ce colloque est le fruit d'une collaboration entre l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) et le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF).

Lors du lancement de l'opération militaire Résilience en mars 2020, les armées françaises ont été mobilisées pour apporter leur soutien dans ce que le président de la République qualifiait alors symboliquement de « guerre » contre la Covid-19. Les quelque 3 000 militaires engagés dans l'opération Résilience ont rempli des missions diversifiées : entre mobilisation sanitaire des personnels du Service de santé des armées, protection des équipements sanitaires, réponse logistique et organisationnelle dans les différentes cellules de crise ministérielles, la réponse des armées prend des formes plurielles, dans un principe de subsidiarité. C'est cette pluralité et le statut de ces missions, pour les armées, les pouvoirs publics et la population française qu'il s'agit d'interroger dans ce colloque. Trois axes problématiques organiseront les échanges en réunissant chercheurs et militaires autour de trois tables rondes : 1) Les dispositifs militaires de la gestion de crise ; 2) La coopération civilo-militaire et sa perception par la population française ; 3) Analyse comparative internationale de l'usage des militaires dans la gestion de la crise sanitaire.

24 juin : Colloque « Le combattant et les nouvelles technologies : évolutions, transformations et défis », École militaire, 9h45-18h. [Inscription obligatoire.](#) [Inscription Zoom.](#)



Le progrès technologique constitue un enjeu majeur pour les forces armées. Que ce soit sur les plans stratégique et opérationnel ou encore vis-à-vis des conflits armés, les puissances contemporaines doivent nécessairement s'en saisir et en mesurer la portée, dans un contexte de « tech-guerre » accru et en évolution constante. Cette journée d'études vise ainsi à s'intéresser aux nouvelles technologies pour le combattant et aux différents défis qui les entourent. Tout d'abord, il s'agira d'interroger les technologies qui tendent à éloigner le combattant du champ de bataille, des drones armés aux objets connectés, en passant par l'informatique quantique et les systèmes d'armes létales autonomes. Il conviendra, ensuite, d'évoquer les technologies (matérielles ou non matérielles) qui visent à renforcer le combattant, comme les exosquelettes, l'interface cerveau-machine, les substances pharmacologiques ou encore, l'ingénierie génétique. Enfin, l'objectif sera de mettre en avant, de manière multidimensionnelle et non exhaustive, plusieurs enjeux associés à ce développement technologique, qu'ils soient éthiques, juridiques, stratégiques ou climatiques. C'est donc bien le rapport des puissances démocratiques aux technologies militaires qui est ici plus largement questionné.

► [Programme.](#)

APPEL À CONTRIBUTIONS

De l'irrégularité à la haute intensité : quelle conflictualité après la guerre en Ukraine ?

L'IRSEM s'associe au Service historique de la Défense (SHD) à l'occasion de la journée d'étude des doctorants sur le sujet « De l'irrégularité à la haute intensité : quelle conflictualité après la guerre en Ukraine ? » qui se déroulera le 26 septembre 2022 à l'École militaire.

Des doctorants aux compétences variées (philosophie, histoire, science politique, relations internationales, droit, sociologie...) sont invités à proposer des communications autour des axes suivants :

- Axe 1 : Le retour à la haute intensité : une rupture stratégique ?
- Axe 2 : Rupture ou continuité historique – combien de fois fut enterrée la guerre irrégulière ?
- Axe 3 : Opposition conceptuelle en conflits réguliers/irréguliers – réalité stratégique ou outil de langage politique ?

Retrouvez ici [l'appel à contributions détaillé \(PDF\)](#).

Date limite des propositions : 12 juin 2022.